

**LISTE DES ABREVIATIONS:**

**ACCT :** Agence de Coopération Culturelle et Technique

**AUF:** Agence Universitaire de la Francophonie

**BAD:** Banque Africaine de Développement

**CNFL :** Campus Numérique Francophone de Libreville

**CEBEVIRHA:** Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques

**CEMAC:** Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

**COFI:** Comité des Pêches

**DESS:** Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

**DFID:** Department For International Development

**DGPA:** Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture

**DPI :** Direction des Pêches Industrielles

**DPA :** Direction des Pêches Artisanales

**DRCS :** Direction de la Réglementation, du Contrôle et de la Surveillance

**DAQ :** Direction de l'Aquaculture

**FAO:** Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

**HAB:** Habitant (s)

**IDH:** Indice de Developpement Humain

**INFOPECHE:** Organisation Intergouvernementale de l'Information et de l'Industrie des Pêches

**IRAF:** Institut de Recherche Agronomique et Forestière

**IUPA:** Institut Universitaire des Pêches et d'Aquaculture

**JICA:** Japon International Coopération Agency

**KCAL :** Kilocalorie

**ONG:** Organisation Non Gouvernementale

**ONUDI :** Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

**PMEDP:** Programme pour des Moyens d'Existence Durables en Pêche

**PSPA:** Projet d'appui au Secteur des Pêches et de l'Aquaculture

**PSSA:** Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire

**SADAOC:** Sécurité Alimentaire Durable en Afrique de l'Ouest et du Centre

**SIFRIGAB:** Société Industrielle et Frigorifique du Gabon

**SMIG :** Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

**STAT :** Statistique(s)

**SQIS:** Service de la Qualité et de l'Inspection Sanitaire

**UCAD:** Université Cheick Anta Diop de Dakar

**UE:** Union Européenne

**UOB :** Université Omar BONGO de Libreville

**ZEE:** Zone Economique Exclusive

## **LISTE DES ILLUSTRATIONS :**

### **Liste des figures (photos, graphiques, cartes)**

Figure 1 : Réseaux hydrographique et routier

Figure 2: Zones destinées à la pêche maritime au Gabon

Figure 3: Distribution spatiale de la ressource halieutique sur la côte gabonaise

Figure 4 : Pêcheurs artisanaux à Port Gentil

Figure 5 : Débarcadère dans l'Ogooué Ivindo

Figure 6 : Poisson fumé dans l'Ogooué Ivindo

Figure 7 : Débarquement du poisson frais à Libreville

Figures 8 et 9 : Ferme piscicole privée à Oyem dans la province du Woleu Ntem

Figure 10 : Evolution annuelle de la production par type de pêche au Gabon

Figure 11: Poisson salé dans le Fernan-vaz (Ogooué Maritime)

Figure 12 : Ailerons de requins séchés au site de l'office à Mayumba

Figure 13 : Les dimensions de la sécurité alimentaire

Figure 14 : Evolution de la consommation des produits de la pêche par habitant

Figure 15 : Répartition par province de la consommation, par habitant en 2006

Figure 16 : Evolution annuelle des importations et exportations, des produits de la pêche au Gabon entre 2000 et 2006

### **Liste des tableaux**

Tableau n°I : Disponibilités énergétiques alimentaires par habitant

Tableau n°II : Production halieutique en 2006 au Gabon

Tableau n° III : facteurs et vulnérabilité

### **Liste des annexes**

***Annexe I :*** Planning de réalisation

***Annexe II :*** Personnes ressources

***Annexe III :*** Fiche d'enquête

***Annexe IV :*** Article sur la journée mondiale de l'alimentation

***Annexe V :*** Principaux poissons commerciaux du Gabon

**Annexe VI :** Animaux d'élevage au Gabon

**Annexe VII :** Viandes de brousse

**Annexe VIII :** Aliments d'origine agricole

**Annexe IX :** Etat du réseau routier au Gabon

**Annexe X :** Organigramme de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE.....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE I : SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>1.1 GENERALITES SUR LE GABON.....</b>	<b>6</b>
1.1.1 Pêche industrielle.....	11
1.1.2 Pêche artisanale maritime.....	11
1.1.3 Pêche continentale.....	11
1.1.4 Aquaculture.....	12
1.1.5 Commercialisation et valorisation des produits de la pêche.....	14
1.1.6 Sécurité alimentaire au Gabon.....	16
6.1 Disponibilité des approvisionnements.....	18
6.2 Stabilité des approvisionnements.....	19
6.3 Accès aux denrées.....	20
<b>1.2 PROBLEMATIQUE.....</b>	<b>21</b>
1.2.1 Problèmes relatifs à la disponibilité des approvisionnements.....	22
1.2.2 Problèmes liés à la stabilité des approvisionnements.....	23
1.2.3 Problème inhérents à l'accès aux produits de la pêche.....	24

<b>CHAPITRE II : ENQUETES SUR LE TERRAIN.....</b>	<b>27</b>
<b>2.1 MATERIEL.....</b>	<b>27</b>
<b>2.2 METHODES.....</b>	<b>29</b>
2.2.1 Méthode rétrospective.....	29
2.2.2 Méthode prospective.....	29
2.2.3 Démarche de l'étude.....	30
<b>DEUXIEME PARTIE : CONTRIBUTION DES PRODUITS DE LA PECHE A LA POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE AU GABON.....</b>	<b>31</b>
<b>CHAPITRE I: RESULTATS .....</b>	<b>32</b>
3.1.1 Sécurité alimentaire.....	33
3.1.2 Produits de la pêche.....	36
<b>CHAPITRE II : DISCUSSION.....</b>	<b>39</b>
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>41</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>45</b>

## INTRODUCTION

Depuis la deuxième moitié du xxème siècle, l'activité socio-économique d'un pays est caractérisée par sa richesse produite, consommée, épargnée, puis investie. A cet effet, le gage de tout Etat dans ce village planétaire concurrentiel demeure la sécurisation des produits.

Dans cette optique, le Gabon a globalement réalisé des progrès incontestables dans le domaine de la sécurité alimentaire comme en témoigne l'évolution des disponibilités alimentaires par habitant constatée depuis 2000 [10].

Cependant, la sous alimentation et la malnutrition touchent un nombre de plus en plus important de gabonaïs.

Le poisson est une source importante de protéines animales dans l'alimentation des humains, en Afrique en général et au Gabon en particulier. En effet, les produits de la pêche sont consommés à 13% des protéines animales au Gabon.(FAOSTAT). Or, il s'avère que les produits de la pêche débarqués au Gabon n'arrivent pas à répondre aux besoins des populations, qui de plus en plus croissants, se confronter à plusieurs facteurs socio-économiques pour atteindre l'autosuffisance en la matière.

En tenant compte de cette situation, et dans le souci de pouvoir combler ce déficit, nous avons pensé à réaliser une étude technique et scientifique sur la répartition des produits de la pêche à travers le Gabon.

Cette étude permet d'aboutir à des recommandations qui seront faites aux décideurs, en vue d'améliorer les conditions de distribution de ces produits.

## **JUSTIFICATION DE L'ETUDE**

Le choix de cette recherche scientifique se justifie par le souci exacerbé de participer à l'élaboration des politiques de sécurité alimentaire.

Notre hargne s'accentue par le besoin de renforcer le dispositif informationnel relatif à la distribution des produits de la pêche, afin d'en amplifier leur consommation jusqu'aux zones les plus enclavées du Gabon.

Cette réflexion procède de l'importance d'informer les pouvoirs publics sur la nécessité impérieuse d'une prise de mesures stratégiques en vue d'une contribution efficace des produits de la pêche dans la sécurité alimentaire.

## **OBJECTIFS DE L'ETUDE**

L'objet de notre étude est relatif à la contribution des produits de la pêche dans la sécurité alimentaire au Gabon. Elle consistera en l'analyse de la disponibilité, de la stabilité des approvisionnements des produits de la pêche et de l'accessibilité en tout lieu, en tout temps vers lesdits produits.

Le champ de notre étude intègre aussi bien les grandes agglomérations que les zones rurales du Gabon.

Il est très important d'une part, de globaliser notre réflexion en terme d'objectif général visant à prendre en compte l'importance des produits de la pêche dans leur apport en éléments nutritifs. D'autre part, la réflexion sera menée dans en terme d'objectif spécifique visant à l'évaluation dudit apport en éléments nutritifs dans l'alimentation des gabonais en particulier.

**a) Objectif général :** Cette étude vise à énumérer les différentes politiques de sécurité alimentaire que le Gabon a adopté. Car une maîtrise parfaite et préalable desdites politiques pourra nous permettre d'en tirer les conséquences.

En effet, la pertinence des politiques de sécurité alimentaire détermine leur portée. Notre analyse nous obligera en cas de disfonctionnements à faire des propositions de solutions.

**b) Objectif spécifique :** Cette étude vise à faire un état des lieux sur la contribution des produits de la pêche pouvant permettre une amélioration des politiques de sécurité alimentaire au Gabon. Sachant que les produits de la pêche à l'exemple du poisson, constituent l'indispensable source de protéines, de micro nutriments (le fer, l'iode, le zinc, le calcium, la vitamine A et la vitamine B) et des huiles spécifiques. C'est l'occasion de leur donner une place préférentielle dans notre alimentation.

En effet, cette démarche s'opère par voie d'enquête sur le terrain afin, de cerner de plus amples informations sur le niveau de consommation des produits de la pêche en tenant compte des composantes de la sécurité alimentaire.

Donc, la spécificité de notre étude va porter sur l'évaluer des quantités disponibles en terme de produits de la pêche afin de mieux cerner en terme de consommation, leur contribution aux politiques de sécurité alimentaire au Gabon.

En somme, il s'agira de savoir :

- quels sont les produits disponibles ?
- leur approvisionnement est-il stable ?
- Sont-ils accessibles à tous les gabonais ?

Pour mener à bien cette étude portant sur « Politique de sécurité alimentaire au Gabon : contribution des produits de la pêche », nous consacrerons le premier chapitre au contexte de l'étude (Chapitre I), puis nous porterons notre attention sur la méthodologie (Chapitre II), et enfin, nous ferons l'analyse et l'interprétation des données (Chapitre III).

## PREMIERE PARTIE

# **CHAPITRE I : SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE**

## **I.I GENERALITES SUR LE GABON**

La pêche est une activité d'une importance considérable de par le monde. En effet, elle produit dans l'année, plus de 100 millions de tonnes de poissons et d'autres produits halieutiques. Elle contribue également au bien être des populations en terme d'apport nutritionnel tout en assurant les moyens d'existence à près de 200 millions de personnes.

Le Gabon, pays côtier d'Afrique centrale disposant d'une façade maritime qui s'étend sur 800 km de long est un espace géographique où se concentrent plusieurs populations.

Le pays a un plateau continental avec des fonds de 200 m de profondeur et une superficie de 40600 km<sup>2</sup> dans laquelle s'exercent d'importantes activités de pêche industrielle, de pêche artisanale, et de pêche sportive (pêche de loisir). La Zone Economique Exclusive (Z E E) quant à elle a une superficie de 213 000 km<sup>2</sup>, bordée par les eaux de la Guinée Equatoriale au nord-ouest, de Sao Tomé et Principe au large et du Congo au sud et au sud-est.

Les eaux continentales représentent à elles seules une superficie d'environ 2000 km<sup>2</sup> et sont divisées en trois (3) catégories de plans d'eau qui sont :

1. Les eaux lentes (lacs, étangs, mares)
2. Les eaux lotiques (fleuves, rivières)
3. les eaux saumâtres (mangroves, lagunes, estuaires).

La productivité des eaux marines gabonaises est assez forte au Sud du Cap Lopez (Port Gentil), zone marquant la limite des eaux froides et riches provenant du système du courant du Benguela, où les petits pélagiques abondent et celles des eaux chaudes du Golf de Guinée favorables à la pêche des grands pélagiques à l'instar des Thons. La Gabon dispose d'un réseau hydrographique et routier assez important pouvant favoriser une meilleure exploitation des ressources halieutiques et un transport normal des produits de la pêche.

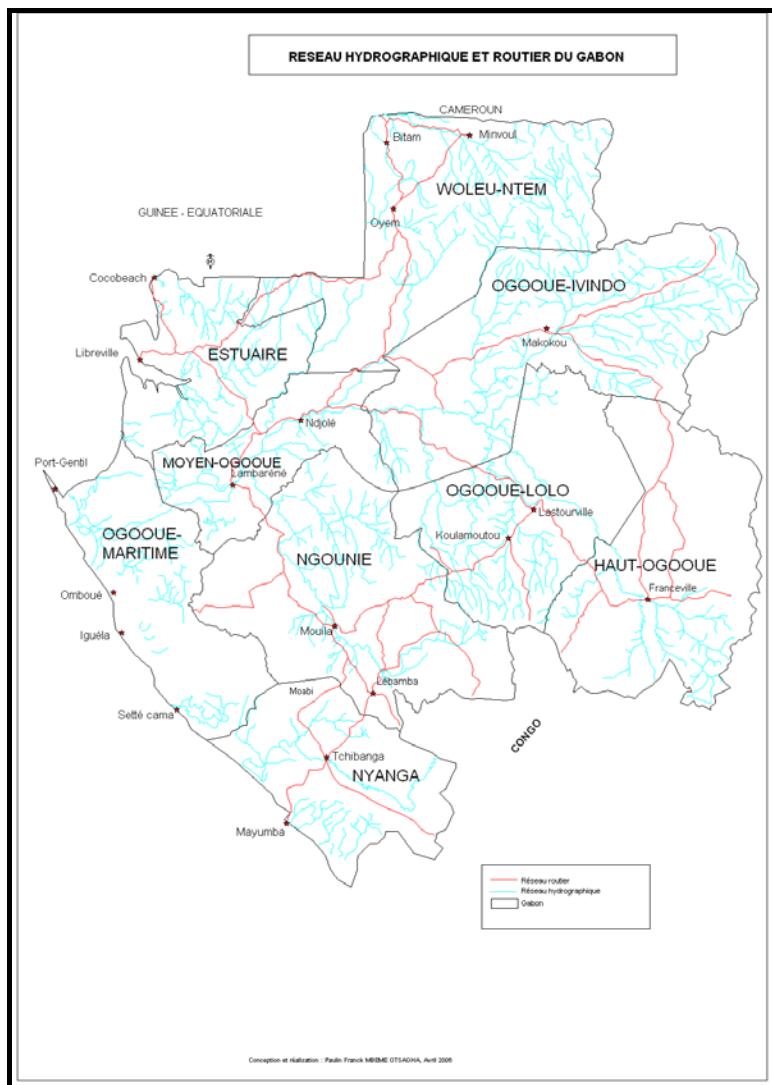
Ce constat se fait au niveau des carences en apport vitaminique dans les aliments consommés par un grand nombre d'habitants. Les marchés regorgent d'une grande variété d'aliments qui

n'ont pas toujours la qualité espérée pour permettre aux personnes vulnérables d'atteindre le niveau de sécurité alimentaire souhaitable.

En effet, avec près de 1 500 000 habitants et une densité de 5,3 habitants au km<sup>2</sup>, la situation actuelle du Gabon présente des problèmes liés à la malnutrition qui s'ajoutent de façon impérative à celui de la sécurité alimentaire. Ce qui, dans une certaine mesure, entraîne des répercussions parfois irréversibles sur le développement physique, social et économique des populations vivant surtout en zones rurales où la consommation du poisson se fait rare.

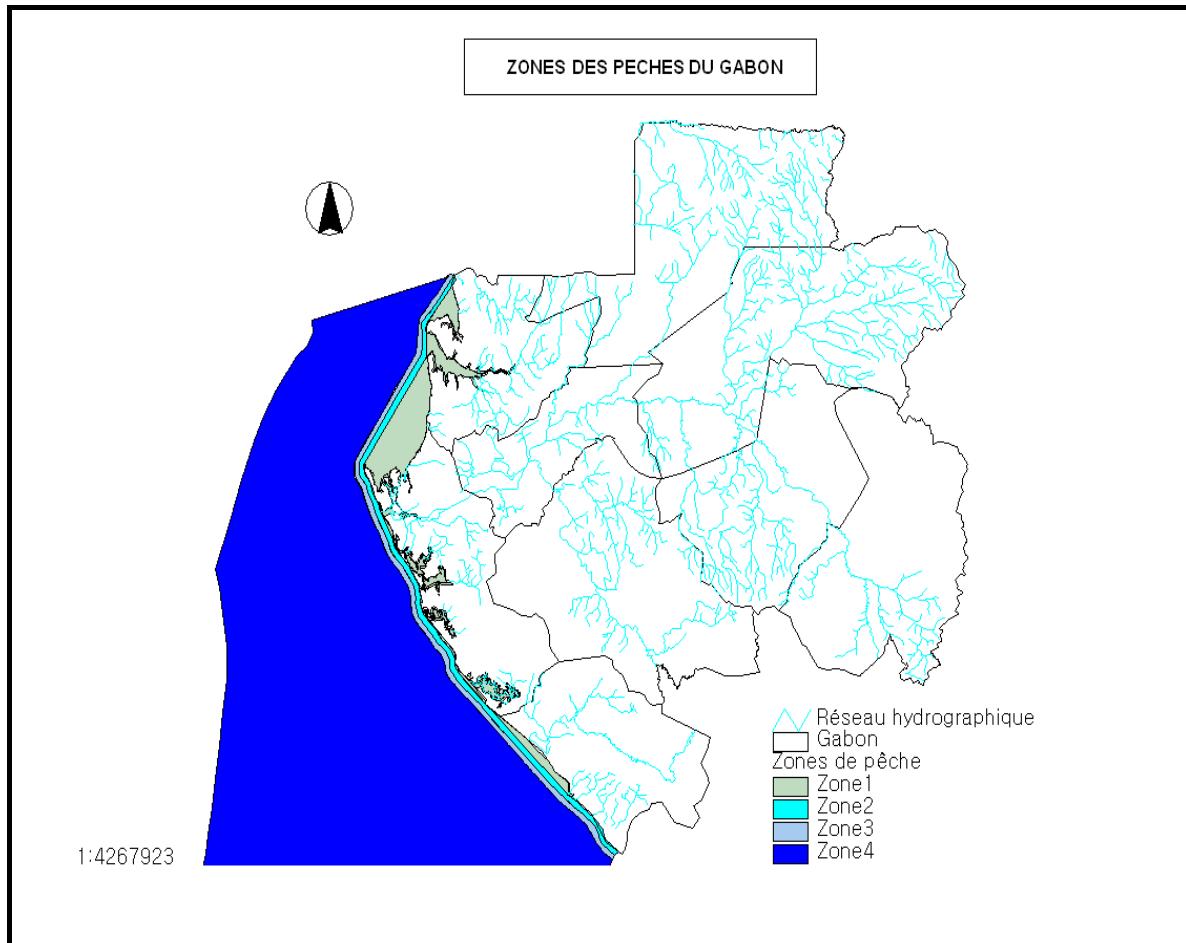
Le poisson est un aliment très riche en protéines et dans la plupart des cas, facile à trouver selon le contexte gabonais et peut être utilisé pour améliorer les conditions de vie des populations, bien que les produits de la pêche représentent 1,5% du PIB National.

En tenant compte des rapports d'activités de la DGPA, selon lesquels, la consommation per capita des produits halieutiques au Gabon se situe entre 30 et 35 kg / hab. /an, fort est de constater qu'il existe des disparités d'une localité à une autre tant les facteurs production domestique, importations, exportations et croissance démographique, ne correspondent nullement audit rapport. De ce fait, la réalité dans les localités est autre.



**Figure 1:** Réseaux hydrographique et routier du Gabon (Source : Unité de cartographie DGPA, 2007).

La figure suivante présente les zones destinées à la pêche industrielle et à la pêche artisanale maritime. La répartition géographique qui y est faite, permet de différencier les zones à fortes activités de pêche et celles dont l'activité de pêche présente quelques faiblesses.



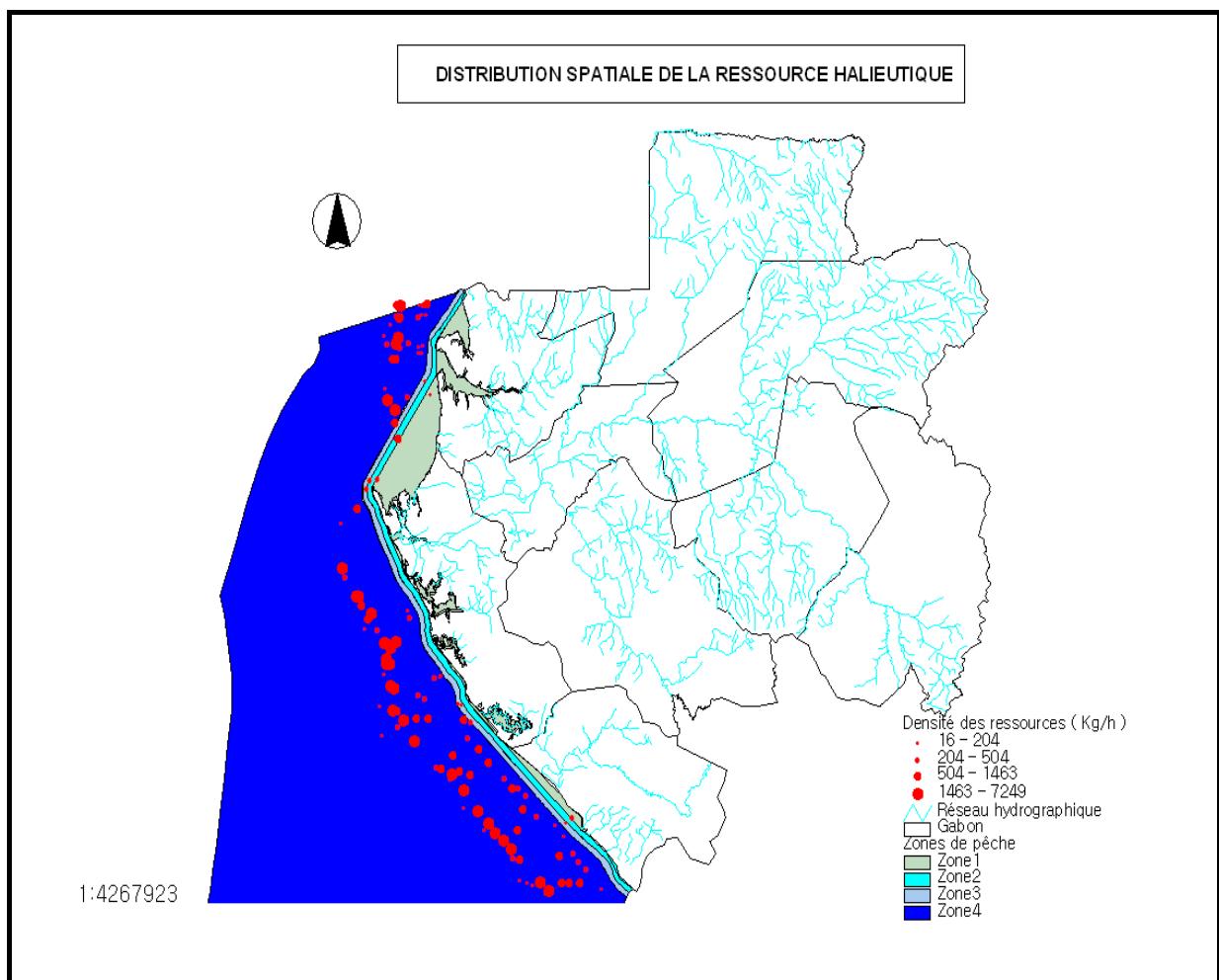
**Figure 2 : Zones destinées à la pêche maritime au Gabon (Source :** Unité de cartographie DGPA ,2007)

Face à toutes ces activités, les estimations des captures diffèrent selon les auteurs. Ce qui amène le Gabon en 2004 à demander la réalisation d'une campagne d'évaluation à la FAO avec la participation des agents spécialistes en pêche de la DGPA.

Cette campagne a permis de mieux connaître le potentiel de ressources halieutiques dans les eaux maritimes gabonaises.

Ainsi les résultats suivants ont été obtenus à la suite de cette campagne d'évaluation :

- ❖ Les pélagiques y compris les thons : 708 000 tonnes ;
  - ❖ Les espèces démersales : 312 481,669 tonnes ;
  - ❖ Crustacés : 3 500 tonnes ;
- Soit une biomasse évaluée à : 1 018 981,669 tonnes.



**Figure 3: Distribution spatiale des ressources halieutiques sur la côte gabonaise**  
(Source : Campagne d'évaluation 2004 par le FRIDJOFF NANSEN en Norvège et le VISCONDE DE EZA en Espagne)

### **1.1.1 Pêche industrielle :**

Les débarquements se chiffrent à 12493 tonnes soit environ 28% des captures totales en 2003. La flottille composée de soixante treize (73) bateaux a réalisé des pêches au chalut de fond, au chalut à crevettes, à la palangre, au filet maillant encerclant et à la senne.

Suivant les statistiques réalisées par la DGPA, une forte régression a été constatée au niveau de la flottille au fur et à mesure qu'on progresse en année. Plus précisément, elle était de 87 navires en 2002 comparativement aux 73 enregistrés en 2003, puis, en 2004 ce nombre est passé à 67 navires dont la plus part était des navires battant pavillon gabonais.

### **1.1.2 Pêche artisanale maritime :**

La production est évaluée à 22781 tonnes soit environ 51% des captures totales en 2003. Sa flotte piroguière se compose de 1564 pirogues dont 1178 sont motorisées et 386 ne le sont pas. Par ailleurs, elle emploie 5000 personnes dont 90% des pêcheurs sont des expatriés.

L'utilisation des filets maillants de fond, des filets à sardines, des filets à crustacés, des sennes tournantes et des sennes de plage, des lignes de fond et des lignes en main, des éperviers et des bambous est très répandue dans la pratique artisanale de la pêche maritime.

### **1.1.3 Pêche continentale :**

Les débarquements en termes de poissons représentent 9500 tonnes soit environ 21% de la production totale en 2003. Elle emploie 3200 pêcheurs en majorité gabonais, représentant ainsi une flottille de 1842 pirogues dont 275 motorisées.



Figure 4 : Pêcheurs artisiaux à Port Gentil (2007).



Figure 5 : Débarcadère dans l'Ogooué-Ivindo (2007)



Figure 6: Poissons fumés dans l'Ogooué- Ivindo (2007)



Figure 7: Débarquement du poisson frais à Libreville (2007)

Dans ce secteur, les espèces généralement commercialisées se composent de Tilapia, de *Chrysichtis*, d'*Heterotis*, de *Clarias* etc. En plus de ces groupes d'espèces, les débarquements dans le Moyen Ogooué, renferment de manière saisonnière des espèces nobles.

#### **1.1.4 Aquaculture**

L'aquaculture au Gabon existe depuis les années 50. Elle est restée pendant longtemps au stade embryonnaire. A partir des années 80, le Ministère en charge de la pêche met en place des politiques d'accompagnement en vue de vulgariser les nouvelles méthodes d'élevage à travers le pays.

De nos jours, plusieurs stations piscicoles sont implantées dans sept (7) provinces du Gabon dont l'Estuaire, le Haut-ogooué, le Woleu-Ntem, l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Ivindo, la Ngounié et la Nyanga où plusieurs promoteurs se sont donnés à l'élevage des poissons.

Compte tenu des faibles moyens dont disposent bon nombre d'éleveurs, l'aquaculture est réalisée en milieu continental. Dans ce contexte, et selon les rapports de la DGPA, le nombre de promoteurs professionnels est estimé à trois (3), avec 49 étangs en sémi-intensifs produisant 1525 kg de poissons en 2005. Quant aux promoteurs non professionnels, leur nombre s'élève à 93 avec 446 étangs en sémi-intensifs ou extensifs et 12495 kg de poissons en 2005.

En ce qui concerne les infrastructures sous tutelle du Ministère chargé de la pêche, depuis l'époque coloniale, 177 étangs ont été réalisés dont la production a été estimée à 7960 kg en 2005. Ces structures dont la gestion est inadaptée sont en état de vétusté avancée.

En effet, il y a une véritable dévalorisation génétique du cheptel. Cet état de chose nécessite la mise en place d'un programme de réhabilitation desdites infrastructures aquacoles, afin d'en relancer les activités.

Malgré la situation embryonnaire de l'aquaculture au Gabon, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue le moyen le plus efficace pour assurer la sécurité alimentaire en terme de produits de la pêche.

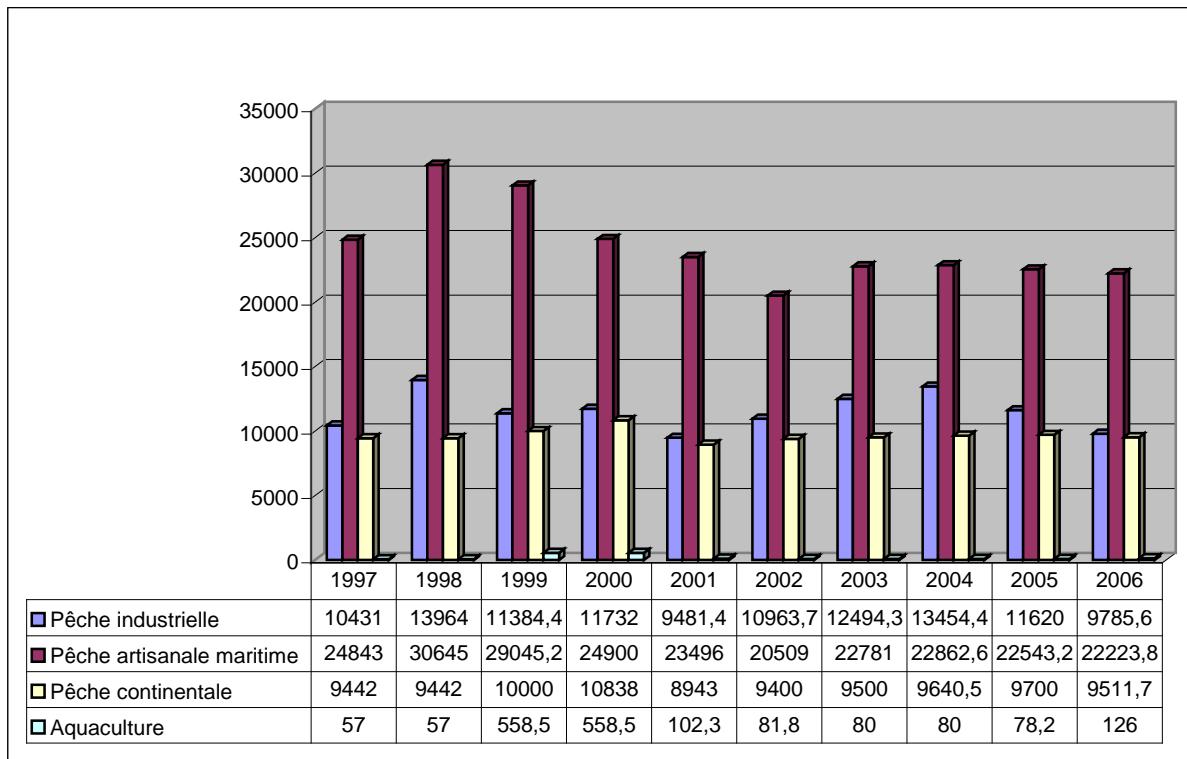


**Figures 8 et 9 : PSPA (2007), Ferme piscicole privée à Oyem dans La province du Woleu-Ntem**

En résumé, la présente étude s'inscrit dans le domaine de la sécurité alimentaire en rapport avec le secteur de la pêche qui, en dépit de la situation changeante des ressources halieutiques et du contexte économique, reste une source majeure de protéines animales, d'emplois et de revenus. En effet, pour bon nombre de populations vivant au bord des côtes gabonaises, des rivières, les fleuves et autour des lacs, le poisson est la principale source d'alimentation en plus des amylacées (**cf.** Annexe VIII).

Au Gabon, l'activité de pêche s'opère dans les sous secteurs de la pêche industrielle, de la pêche artisanale maritime et continentale. Quant à l'aquaculture, elle demeure jusque là au stade embryonnaire. Aussi, la production nationale en ressources halieutiques, tous secteurs confondus, est estimée à plus de 40 000 tonnes de produits halieutiques regroupant poissons, mollusques et crustacées (**cf.** Annexe V,).

Toutefois, la production nationale reste insuffisante par rapport aux besoins réels de la population qui sont estimés à 60 000 tonnes chaque année, ce qui oblige le pays à combler son déficit par des importations qui tournent autour de 10 000 tonnes par an [8].



**Figure 10: Evolution annuelle de la production par type de pêche au Gabon (1997-2006)** (Source : Cellule statistiques DGPA (2007).

### **1.1.5 Commercialisation et valorisation des produits de la pêche**

Les exportations relatives aux produits de pêche représentent 8% de la production totale déclarée. Elles sont constituées de crevettes congelées en grande partie, des crabes congelés, et de quelques céphalopodes dont les quantités sont moins importantes. En outre, les filets de sole, de turbots et de mérou ne sont pas en reste des exportations. Les crevettes à elles seules représentent 58,34 % de ces exportations.

Par ailleurs, les importations représentent quant à elles, un peu plus de 16% des quantités pêchées au Gabon.

Cependant, une bonne partie des produits ayant une forte valeur marchande est exportée vers les pays de l'Union Européenne (les crustacées) et en Asie (les mollusques et les ailerons de requins).

En dehors de ces produits vendus frais ou congelés, les autres produits issus de la pêche artisanale subissent des traitements allant du fumage au salage.

Le fumage et le salage donnent aux produits une valeur ajoutée et permettent une meilleure conservation du poisson lorsque l'accès à la glace n'est pas possible ou et quand les mèvetes deviennent trop importantes.



**Figure 11: Poisson salé au Fernand-vaz en 2007(Ogooué Maritime)**

Sont destinés aux marchés nationaux et dans les pays limitrophes (Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale), les produits de la pêche artisanale fumés et salés tels que les ethmaloses et les sardinelles.

En outre, les *Otolites* (bars), les *Arius* (machoirons), les carpes de mer, les carangues et l'*Hétérotis niloticus* sont le plus souvent utilisés pour faire le salage et le fumage.



**Figure 12 : Ailerons de requin séchés au site de l'Office à Mayumba 2007 (Nyanga)**

Quant aux importations, elles sont constituées de poissons congelés en provenance de Dakar (Sénégal), pour ce qui est des chincharde et des maquereaux. Le poisson salé quant à lui, provient du Danemark alors que les conserves de sardines proviennent du Maroc. Des produits de pêche importés, 60% sont destinés à la consommation des ménages gabonais [7].

### **1.1.6 Sécurité alimentaire au Gabon**

Comme précédemment définie, la sécurité alimentaire se traduit d'après la Banque Mondiale par «L'accès de tous les individus à tous les moments à suffisamment de nourriture pour mener une vie saine et active» [24].

Cette définition permet de faire intervenir les trois dimensions ci-après :

- la disponibilité des approvisionnements ;
- la stabilité des approvisionnements ;
- l'accès aux produits.

Dans le cas du Gabon, la problématique est de pouvoir se reconnaître dans ces trois composantes, caractéristiques de la sécurité alimentaire. Cependant, telle que acceptée par les

scientifiques, le développement à l'opposé de la croissance est qualitatif. De ce fait, il ne suffit pas qu'une économie nationale dispose de quantités suffisantes de denrées alimentaires pour que la sécurité alimentaire soit véritablement atteinte.

Sur le plan géographique le Gabon appartient au type d'aliment de forêt regroupant les pays suivants : la Guinée Equatoriale, le Congo, la Centrafrique, la Sierra Léone, le Liberia, de même que le Sud de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigeria et du Cameroun.

Dans ces différentes zones de forêt, les aliments à base de féculent qui sont consommés par les populations sont : les tubercules de manioc, le taro, la patate douce, et la banane plantain. Comme céréales, ce sont, le riz et le maïs qui constituent les aliments secondaires. Les aliments jouant le rôle d'appoint sont composés de légumineuses telles que, les haricots et les arachides.

Sur plan agricole, en plus des aliments cités au paragraphe précédent, la consommation des fruits (agrumes, ananas, mangues et fruits sauvages) est importante à certaines époques de l'année, de même que les fruits oléagineux (atanga, avocat). Quant à l'élevage, il se réduit à un élevage familial de volailles (coqs, poules et canards), de porcs, de chèvres et de moutons. Par ailleurs, l'élevage de poissons (tilapia et clarias) se résume à une pisciculture rurale et familiale.

La culture du palmier à huile dans les provinces du Moyen Ogooué et de la Ngounié est à une étape d'industrialisation permettant la fabrication du savon, de l'huile rouge et de l'huile raffinée.

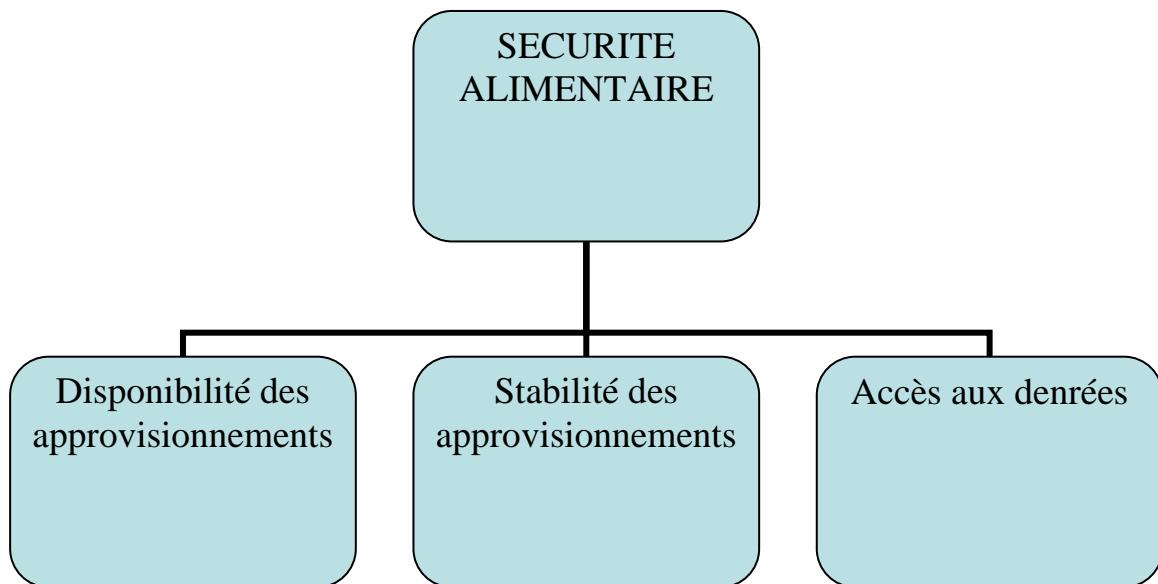
Par ailleurs dans la tradition gabonaise, les noix de palme sont utilisées aussi bien pour l'extraction de l'huile rouge que pour des sauces alimentaires (Nyembouè). De même, de l'exploitation d'amandes de noix de palme, on obtient une huile pour des besoins cosmétiques.

La consommation du poisson au Gabon comme source de protéines, se fait dans une diversité culinaire, variant d'une localité à une autre [5]. Ainsi, l'usage de l'Odika (sauce obtenue à partir de l'amande du fruit de l'Ivergia gabonensis ou mangue sauvage, sauce appelée chocolat) et du Nyembouè (sauce obtenue à partir de la noix de palme) est très remarquable.

En plus du sel comme condiment importé, d'autres sont très utilisés dans les mets gabonais, ce sont les oignons, l'ail et le piment.

Tous ces aliments permettent de couvrir tout au long de l'année, les besoins énergétiques, sauf qu'ils sont très pauvres en protéines.

**Figure 13** : Les dimensions de la sécurité alimentaire



**Source** : La sécurité alimentaire en Afrique ; Manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies. ACCT-KARTHALA

#### **1.1.6.1 Disponibilité des approvisionnements :**

Sur le plan mondial, la sécurité alimentaire est considérée du point de vue des disponibilités, comme globalement assurées en permanence. En principe, la production alimentaire doit excéder les besoins alimentaires mondiaux, tant les ressources et les moyens techniques disponibles permettent d'accroître la production aussi vite que la demande.

Ainsi au Gabon, le critère de disponibilité des approvisionnements s'illustre par une existence constante des produits de pêche dans les deux principales agglomérations côtières que sont Libreville, Port-Gentil, et Lambaréne pour ce qui est de la zone continentale. Par ailleurs, à l'intérieur du pays, dans les régions du Nord, du Sud, du Sud -Est, et de l'Est du Gabon, la viande de brousse ou le gibier est très prisée par un grand nombre de la population.

Toutefois, la disponibilité des produits de pêche dans d'autres localités est pratiquement impossible, compte tenu des difficultés liées à :

- l'exercice de cette activité qui est presque inexistante ;
- l'état des routes qui rend la circulation difficile, empêchant ainsi les produits d'être disponibles dans les délais souhaités. Cette situation entraîne la mise sur le marché, des produits avariés (**cf.** Annexe VIII) ;
- Les habitudes alimentaires qui n'encouragent pas les populations de ces localités à s'intéresser ni à la pêche encore moins à ses produits.

#### **1.1.6.2 Stabilité des approvisionnements :**

La stabilité des approvisionnements est une composante de la sécurité alimentaire qui implique la régularité spatio-temporelle des disponibilités alimentaires. En effet, la demande étant toujours stable à court terme, les approvisionnements en dehors de leur disponibilité, doivent non seulement être supérieurs à celle-ci, mais aussi et surtout invariables.

Toutefois, fort est de constater que dans certains pays, l'offre alimentaire est généralement instable du fait du déséquilibre permanent de la production des denrées. C'est ainsi, que la production des principaux aliments de base est plus ou moins instable dans les pays en voie de développement.

Les pays à revenu intermédiaire ne sont pas en reste dans ce phénomène d'instabilité des disponibilités alimentaires. C'est ainsi que le Gabon met en place des solutions idoines à la satisfaction permanente des besoins alimentaires. En outre, il faut noter que la stabilité des approvisionnements est indissociable de la stabilité de l'environnement socio-économique.

Pour stabiliser le marché, il est important de tenir compte de l'évolution de la production domestique afin d'ajuster les importations.

Pour ce qui est des disponibilités des produits de la pêche, la stabilité de leur approvisionnement ne pourra être assurée que par la prise de décisions en termes d'investissements.

### **1.1.6.3 Accès aux denrées**

Lorsque les informations sur la disponibilité des produits alimentaires font défaut, il est possible que les ménages ne puissent pas avoir accès à l'aliment souhaité pour assurer leurs besoins alimentaires.

L'accès s'entend par l'aptitude physique et économique de tous les individus à satisfaire dans une période donnée, la partie de leurs besoins s'obtenant par recours aux marchés.

Cette partie des besoins constitue la différence entre les besoins globaux et l'autoconsommation, qui est en générale, la forme la plus usitée de satisfaction des besoins en zones rurales.

Les produits destinés à l'autoconsommation ne sont ni qualifiables, ni quantifiables. Car utilisés directement dans les foyers, elles n'entrent pas dans le circuit de commercialisation.

Actuellement, l'autoconsommation a tendance à atteindre les zones urbaines où certains gabonais se donnent à cœur joie à des activités de pêche de loisir ou de subsistance.

Nonobstant ces idéaux de disponibilité des approvisionnements, de stabilité des approvisionnements et d'accès aux denrées il n'en demeure pas moins grave de constater qu'une grande part de la population gabonaise fait face aux problèmes liés à la sécurité alimentaire.

En matière de produits de la pêche, le Gabon s'inscrit dans la ligne des pays ayant pour objectif une meilleure satisfaction des besoins.

Pourquoi, nous nous assignons de faire une analyse globale sur la problématique portant politique de sécurité alimentaire en nous référant singulièrement à la contribution des produits de la pêche.

## I.2 PROBLEMATIQUE

Au Gabon, l'urbanisation accélérée, le niveau élevé des revenus pour une classe de la population et l'évolution des habitudes alimentaires liée à cette urbanisation, ont favorisé une progression considérable des disponibilités alimentaires à partir des importations.

On notera que cette disponibilité concerne plus les aliments d'origine agricole tels que le manioc, la banane, le taro, l'igname, la volaille, la viande de boucherie et les conserves.

Aussi, après constat, il ressort que de plus en plus de gabonais sont sujets de facteurs négatifs rendent les produits halieutiques difficilement disponibles, instables dans certains marchés et dont l'accessibilité ne concerne que peu de personnes.

Ces difficultés sont liées en général à :

- ❖ une pêche artisanale dont les produits sont plus sollicités et plus présents au marché, mais qui n'est pas capable à elle seule, de satisfaire les besoins de toutes les couches sociales ;
- ❖ une pêche industrielle dont les produits sont quasiment absents dans plusieurs localités du pays (problèmes de disponibilité), car destinés aux marchés internationaux;
- ❖ une aquaculture presque embryonnaire, ne permettant pas de couvrir la dimension d'une province;
- ❖ une sous évaluation des ressources issues de la pêche continentale et de l'aquaculture ;
- ❖ l'absence d'évaluation des flux de produits halieutiques exportés vers les pays de la sous région d'Afrique Centrale, dans les postes de douanes frontaliers ;
- ❖ une distribution inefficace des produits de la pêche à travers le territoire national ;
- ❖ une sous alimentation pour cause d'insuffisance quantitative d'éléments nutritifs d'origine halieutique;

- ❖ une malnutrition pour cause d’insuffisance qualitative des produits de la pêche. Ce qui favorise le déséquilibre alimentaire, entraînant ainsi des carences constatées au sein des populations vulnérables telles que les enfants de moins de cinq ans, les femmes en grossesse et les vieillards ;
- ❖ un coût exorbitant des investissements réalisés dans le domaine la pêche ;
- ❖ un accès difficile aux crédits des opérateurs économiques de la filière ;
- ❖ une absence des inspecteurs de qualité aux postes stratégiques ;

A partir de ces difficultés, nous ressortirons les problèmes liés particulièrement aux trois dimensions de la sécurité alimentaire.

### **1.2.1 Problèmes relatifs à la disponibilité des approvisionnements**

La disponibilité fait référence à l’offre des produits alimentaires. Ainsi elle dépend de la production nationale, des stocks disponibles et des importations, éventuellement de l’aide extérieur.

La croissance de la production nationale doit permettre l’augmentation des disponibilités alimentaires. Elle doit permettre sur le plan national une autoconsommation et doit favoriser la mise sur les marchés des excédents disponibles. Elle devrait par ailleurs entraîner la croissance des revenus des populations rurales

Au regard de ce qui précède, nous relevons des insuffisances en terme de disponibilité des approvisionnements :

- ❖ Les contraintes réglementaires en terme de pêche, peuvent réduire la capacité des pêcheries artisanales à contribuer à une autosuffisance alimentaire.
- ❖ Les coûts trop élevés du matériel utilisé directement en pêche tel que les navires de pêche (chalutiers, crevettiers etc...), les pirogues de pêche artisanale , les moteurs hors bord, les engins de pêche et le carburant ;
- ❖ Les anciennes technologies de pêche de moins en moins adaptées aux besoins actuels;

- ❖ L'insuffisance des disponibilités de produits de la pêche sur plusieurs marchés de l'intérieur du pays ;
- ❖ La faiblesse des infrastructures de l'Etat pour assurer l'application de la réglementation en matière d'exploitation et de protection des ressources halieutiques et leur habitat ;
- ❖ L'inadéquation des moyens de transport entraînant des flux très irréguliers des grands centres de pêche aux zones enclavées en passant par certaines localités provinciales ;
- ❖ L'incapacité de certaines populations rurales, à pouvoir pratiquer la pêche de subsistance, nonobstant leur proximité des plans d'eau et l'absence de savoir faire en terme de pisciculture en étang;
- ❖ La faiblesse des importations pouvant permettre un meilleur approvisionnement des différents marchés du pays.

### **1.2.2 Problèmes liés à la stabilité des approvisionnements :**

La stabilité des approvisionnements peut être menacée par un ensemble de facteurs, tant au niveau national qu'au niveau international :

- ❖ L'instabilité de la production nationale qui résulte des facteurs climatiques dans le temps (instabilité annuelle ou saisonnière) et dans l'espace (disparités régionales) ;
- ❖ L'instabilité de la production nationale résultant des facteurs économiques (crise, inflation, dévaluation monétaire) ;
- ❖ Les déficiences en matière d'infrastructures de stockage et de commercialisation qui font obstruction aux à la volonté des producteurs à assurer non seulement leur consommation mais aussi l'approvisionnement des marchés ;
- ❖ Les déficiences en matière d'infrastructures modernes de valorisation ou de transformation des produits de la pêche;

- ❖ L'inadaptation des nationaux aux nouvelles techniques de transformation des produits de pêche en zones rurales et urbaines (cas du fumoir chorckor introduit au Gabon en 1999 dans la province du Moyen- Ogooué) ;
- ❖ Le monopole des communautés étrangères maîtrisant parfaitement les circuits de production, de transformation et de commercialisation des produits de la pêche.

### **1.2.3 Problèmes inhérents à l'accès aux produits de la pêche**

Comme précédemment défini, L'accès aux produits de pêche sous-entend une capacité matérielle ou physique, une capacité économique de tous les individus à satisfaire leurs besoins par le biais du marché, et ce à tout moment.

Ainsi, nous passerons en revue les différents éléments qui favorisent un meilleur accès aux produits de la pêche.

#### **a) Sur le plan économique :**

Au Gabon, nous avons constaté d'après une enquête menée en Septembre 2007 par les agents de la DGPA, que tous les produits ne sont pas accessibles à tous les individus. Car nonobstant leur disponibilité dans les points de vente, nombre de gabonais n'ont malheureusement point de pouvoir d'achat conséquent.

De plus, beaucoup de gabonais à revenu moyen n'ont pas la possibilité d'avoir accès aux produits nobles et à haute valeur. Ces derniers sont contraints de consommer des produits carnés, congelés ou surgelés.

La croissance des revenus contribue en général à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations.

#### **b) Sur le plan matériel ou physique :**

En général, le Gabon à l'instar d'autres pays d'Afrique subsaharienne, connaît fréquemment de forts dysfonctionnements dans son système de commercialisation. Ce qui constitue un handicap sérieux pour des consommateurs tant la demande se fait ressentir.

Pour cause de disparité géographique, l'accès régulier aux lieux de transactions et dans les délais voulus, est difficile et parfois impossible. Car, la situation défectueuse des routes au Gabon demeure un problème majeur et très préoccupant pour les décideurs.

L'inexistence totale des moyens de transport adéquats (camions frigorifiques et isothermes), rend difficile la vente des produits de la pêche. En outre, les pêcheurs, les salariés urbains et ruraux, et les paysans éprouvent d'énormes difficultés à se rendre sur les points de vente, soit pour écouler leurs produits ou pour s'en procurer.

Enfin, l'état du réseau routier au Gabon ne favorise point un accès facile aux produits de la pêche. Car, les déplacements des uns et des autres occasionnent des pertes de temps, d'argent et d'énergie ;

**c) Autres difficultés rencontrées au niveau de l'accès aux produits :**

Outre le pouvoir d'achat des ménages et le fonctionnement imparfait des marchés, l'accès peut se compliquer à cause des habitudes alimentaires de la société gabonaise.

En effet, de ces comportements sociaux, il ressort une préférence en terme de régime alimentaire de nombre de gabonais pour les aliments autres que les produits de la pêche. Ce qui fait d'eux de très bons chasseurs et cultivateurs.

Dans d'autres communautés, pour des raisons culturelles, les enfants de moins de trois ans ne sont pas souvent autorisés à consommer beaucoup de poissons, même s'ils sont à la portée de tous, sous prétexte qu'ils seraient à l'origine de quelques maladies intestinales. On notera aussi que les produits issus de la pêche de subsistance, ne sont ni qualifiables ni quantifiables, car utilisée directement dans les foyers, ils n'entrent pas dans le circuit de commercialisation.

Nous relèverons également qu'au Gabon, il existe un déficit en terme d'information. Car les administrations compétentes (Ministères chargés des Pêches, du Commerce et des Finances, le PNUD, la FAO), ne font pas montre de cohérence dans les données diverses relatives aux produits de la pêche. Il s'agit des informations statistiques sur le revenu autoconsommé, le revenu résultant de la mise sur les marchés extérieurs et des excédents des produits de pêche.

De plus, la croissance des revenus contribuant en général à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations, il n'en demeure pas moins que les comportements sociaux

spécifiques dans l'affectation des revenus supplémentaires vers des usages alternatifs, ne favorisent pas toujours une amélioration de l'accès à la nourriture des individus les plus vulnérables que sont les enfants, les femmes en grossesse et les vieillards.

Enfin, nous constatons un sérieux désintérêt des nationaux à exercer le métier de poissonnier à cause du coût élevé des infrastructures autorisées ou réglementaires.

## **CHAPITRE II : ENQUETE DE TERRAIN**

### **2.1 MATERIEL**

Notre recherche étant scientifique, il était nécessaire que nous disposions d'un matériel adéquat aussi bien pour les informations scientifiques, les excursions dans les zones de pêche que pour le ramassage des fiches d'enquête. Les différentes fiches étaient constituées de manière à ce qu'aucune identité ne soit révélée.

- Les ménages;
- Les restaurants, les hôtels, et les hôpitaux;
- Les acteurs du secteur de la pêche.

#### **Fiches d'enquête**

##### **a - Fiche 1 :**

Evaluation du niveau de consommation des produits de la pêche dans les ménages.

A la question 1 : Sous quelle forme consommez-vous les produits de la pêche ?

A la question 2 : Combien de fois consommez-vous les produits de la pêche dans le mois ?

A la question 3 : Trouvez-vous le produit sur le marché lorsque vous le désirez ?

A la question 4 : Le prix du kilogramme du produit de la pêche de votre choix vous semble-t-il abordable ?

La qualité des produits, est-elle ?

A la question 5 : Quelles espèces consommez-vous habituellement et à quel prix l'achetez-vous? (5espèces au maximum)

A quel prix souhaiterez-vous acheter le produit de pêche de votre choix (francs CFA)?

##### **b - Fiche 2 :**

Hôtels – Restaurants – Hôpitaux – Casernes – Maisons carcérale :

A la question 1 : Quantités journalières consommées ou vendue ?

A la question 2 : Quantité journalière consommée ou vendue ?

A la question 3 : Qualité de produit à l'achat ?

A la question 3 : Achetez-vous les produits sous quelles formes ?

A la question 4 : Quelle est la valeur de ces produits sur le marché (francs CFA) ?

**c - Fiche 3 :**

Relative avec l'activité pêche.

Etes –vous propriétaire ? Oui 25/100 - Non 20/100

Quelle activité exercez-vous ?

Combien de personnes dans votre famille exercent dans la pêche ?

Quels sont les engins et accessoires de pêche que vous utilisés ?

Quelles sont les embarcations utilisées en pêche artisanale et en pêche industrielle ?

Sont – elles motorisées en pêche artisanale ?

Quelles sont vos sources de revenu ?

Quelle est la destination de vos produits de manière générale ?

Quelle est la valeur attribuée à ces produits au niveau local (francs CFA)?

L'utilisation de certains ouvrages en bibliothèque et des sites Internet ont été d'un grand apport. De même, le matériel roulant et le vestimentaire ont contribué efficacement à la réalisation de ce travail.

Aussi, nous avons utilisé des outils mis à notre disposition. Ces outils étaient essentiellement constitués du matériel informatique adapté aux exigences de la mondialisation avec une connexion à Internet, facilitant ainsi les recherches sur les différents sites (Yahoo et Google).

De plus, plusieurs fournitures de bureau ont été mises notre disposition. En effet, nous avions à notre portée une photocopieuse de grande capacité facilitant la bonne marche de notre travail.

Nous disposions également d'un appareil photo numérique pour la prise de vue. Afin de permettre la célérité de nos recherches, un véhicule de marque Toyota Corolla immatriculé 174 A 374 a servi aux différents déplacements vers les points de débarquement des produits de la pêche et les administrations.

Enfin, dans les excursions, un style vestimentaire spécifique était nécessaire. En effet, il fallait porter des bottes, en combinaison, et avoir des gants. Cet équipement dans certains cas était

fourni par la Direction Générale des Pêches et d'Aquaculture, au ministère de l'Economie Forestière, des Eaux et de la Pêche du Gabon.

Outre ce matériel, nous avons appliqué des méthodes appropriées.

## **2.2 METHODES**

Pour les besoins de notre étude, nous avons utilisé la démarche exploratoire à mi-chemin entre la méthode rétrospective et la méthode prospective.

### **2.2.1 Méthode rétrospective :**

La méthode rétrospective nous a permis de faire la recherche documentaire à partir des ouvrages généraux et spécialisés. A travers ces sources, nous avons pu examiner les ouvrages traitant des aspects liés au domaine de la pêche et ceux liés à la sécurité alimentaire.

Cette méthode a permis de rentrer dans l'histoire de la pêche et de la sécurité alimentaire au Gabon, en Afrique et dans le reste du monde.

Nous avons réalisé la recherche documentaire à l'AUF et au CNLF-UOB, en plus des petites bibliothèques se trouvant dans les différentes administrations.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, les informations que nous avons pu obtenir proviennent des études qui ont été menées par plusieurs auteurs.

De cette analyse, les travaux consultés ont été utiles pour avoir une connaissance sur l'importance de la contribution des produits de la pêche dans la sécurité alimentaire.

### **2.2.2 Méthode prospective :**

La méthode prospective vise à se fonder sur la source orale. Ainsi, l'essentiel des informations traitées dans notre étude se fonde sur cette méthode

A partir des données recueillies sur le terrain, et sur la base des fiches d'enquête établies, ces informations permettent d'évaluer la production locale et le niveau de consommation des produits de la pêche dans les ménages.

Les fiches ont été adressées à plusieurs catégories de personnes intervenant dans le secteur des pêches et aussi aux utilisateurs et consommateurs des produits de la pêche. Ainsi, avons-nous établi les fiches suivantes :

- Fiche relative à l'activité de la pêche.
- Fiche destinée aux hôtels, restaurants, hôpitaux, casernes, maisons carcérales.
- Fiche relative à l'évaluation du niveau de consommation des produits de la pêche dans les ménages.

Selon le type d'interlocuteur, les enquêtes ont concerné chaque fois, près de **70** personnes en zone urbaine et **30** en zone rurales soit un échantillon total avoisinant **100** personnes:

### **2.2.3 Démarque de l'étude**

La démarche de l'étude nous permet de vérifier si les besoins en produits de la pêche au Gabon répondent aux trois dimensions caractéristiques de la sécurité alimentaire à savoir :

- La disponibilité des approvisionnements ;
- La stabilité des approvisionnements ;
- L'accès aux produits de la pêche.

La démarche que nous avons adoptée dans notre recherche, exige qu'une analyse et une interprétation des données soit faite après la mise en exergue de l'aspect méthodologique.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**CONTRIBUTION DES PRODUITS DE**  
**LA PECHE A LA POLITIQUE DE**  
**SECURITE ALIMENTAIRE AU**  
**GABON**

## CHAPITRE I : RESULTATS

Dans le domaine de la Sécurité Alimentaire au Gabon, nous nous rendons compte que beaucoup reste à faire, nonobstant tous les efforts qui ont été consentis tant sur le plan international que sur le plan national.

Lors de nos recherches, nous avons constaté qu'une grande partie des données que nous recherchions n'était pas souvent disponible ou si elle l'était leur accessibilité était presque qu'impossible. Dans le même temps, nous avons remarqué que certaines données disponibles manquaient de fiabilité et de cohérence.

Aussi avons-nous pensé à relever certaines difficultés dans la recherche de l'information et de la collecte des données à travers les fiches d'enquête. Ces difficultés sont dues d'une part à la dispersion desdites données à travers plusieurs secteurs, et ceci, rendant l'accès parfois impossible. D'autre part, elles sont dues à la pression des supérieurs hiérarchiques de certaines administrations qui interdisent leur diffusion d'autre part.

Face à toutes ces difficultés, les résultats que nous avons pu obtenir ne sont pas forcément les meilleurs. Toutefois, ils proviennent des études menées et basées souvent sur les aliments d'origines agricoles.

En ce qui concerne les produits de la pêche, les travaux réalisés au sein de la DGPA sont liés à l'activité de pêche et non à la consommation des produits de la pêche. C'est à travers les rapports des enquêtes socio économiques et des enquêtes cadres, que nous avons obtenu les données liées relatives à la production.

Aussi allons-nous présenter les résultats traités ou non, que nous avons pu recueillir au cours de nos travaux de recherche selon les deux aspects de notre thème de mémoire. D'abord, dans une perspective générale portant politiques de sécurité alimentaire au Gabon. Et dans une approche particulièrement liée à la contribution des produits de la pêche.

Ainsi, après avoir dépouillé les fiches d'enquête, les résultats (**cf**: Annexe III) nous ont édifiés sur les besoins des populations en matière de consommation régulière des produits de

la pêche. Ainsi, il était parfois difficile d'atteindre certaines couches, nous avons constaté que nos interlocuteurs ont tous posé des problèmes relatifs à la disponibilité des approvisionnements des produits de la pêche au niveau des marchés locaux. De même, il est ressorti à travers leur réponse, que le problème de stabilité des approvisionnements de ces produits se pose avec insistance dans plusieurs localités. L'une des conséquences à ces précédents est l'inaccessibilité aux produits de la pêche qui est relative aux coûts appliqués sur les marchés. En effet, les pêcheurs, les mareyeurs et les commerçants tiennent compte des coûts des intrants (engins de pêche, carburant, diverses taxes, etc.) pour fixer les prix de vente sans se préoccuper de la mercuriale. Aussi, la qualité des produits mis sur le marché n'a pas toujours acceptable par les consommateurs surtout s'ils se trouvent en province où les transporteurs de produits de la pêche éprouvent des difficultés pour atteindre les localités éloignées des grands centres.

## **1.1 Sécurité alimentaire**

Une étude menée par FAO STAT sur le bilan alimentaire au Gabon en 2000, démontre que les disponibilités alimentaires en matière de produits d'origine animale sont dominés par les produits de pêche notamment dans les régions côtières à savoir l'Estuaire, l'Ogooué Maritime et une partie de la Nyanga, ainsi que la région du Moyen Ogooué située au centre du Gabon.

**Tableau n° I : Disponibilités énergétiques alimentaires par habitant.**

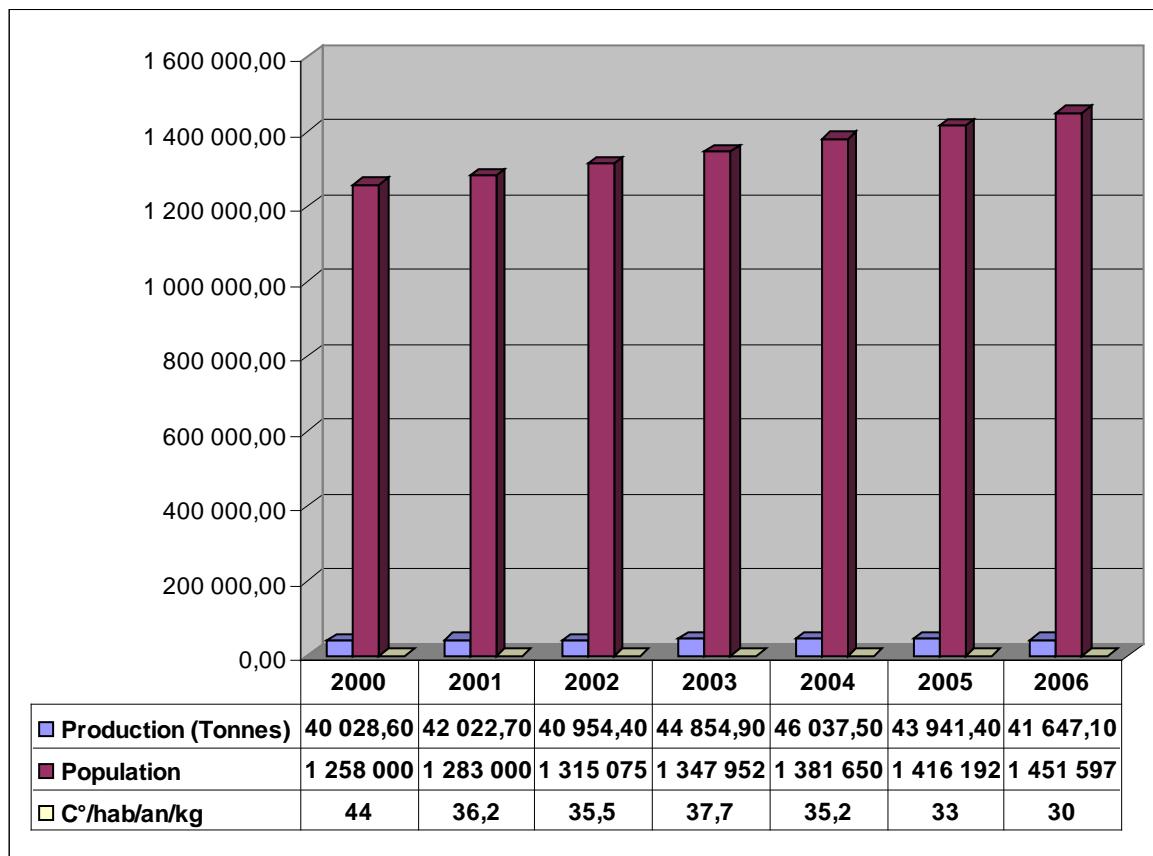
Produits	Disponibilité /pers (kg)	Calorie / jour/pers (kcal)	Protéine / pers / jour	Lipide / pers /jour
Poissons et fruits de mer	48,3	82,5	13,5	2

**Source:** FAOSTAT, Bilan alimentaire 2000

En cette période, le Gabon n'enregistrait pratiquement pas de problème de déficit alimentaire, compte tenu de ces résultats. Cependant, dans diverses localités, les difficultés d'approvisionnement pouvaient intervenir soit en raison d'une concentration de la population importante sur une petite partie du territoire national, soit en raison du manque de fiabilité des circuits de commercialisation et du réseau routier.

Par ailleurs, de 2000 à 2006, nous avons constaté une évolution progressive de la population gabonaise, puis une légère augmentation de la production jusqu'en 2004, suivie d'une tendance à la baisse à partir de 2005.

Cette situation a entraîné une diminution de la consommation per capita en République gabonaise.

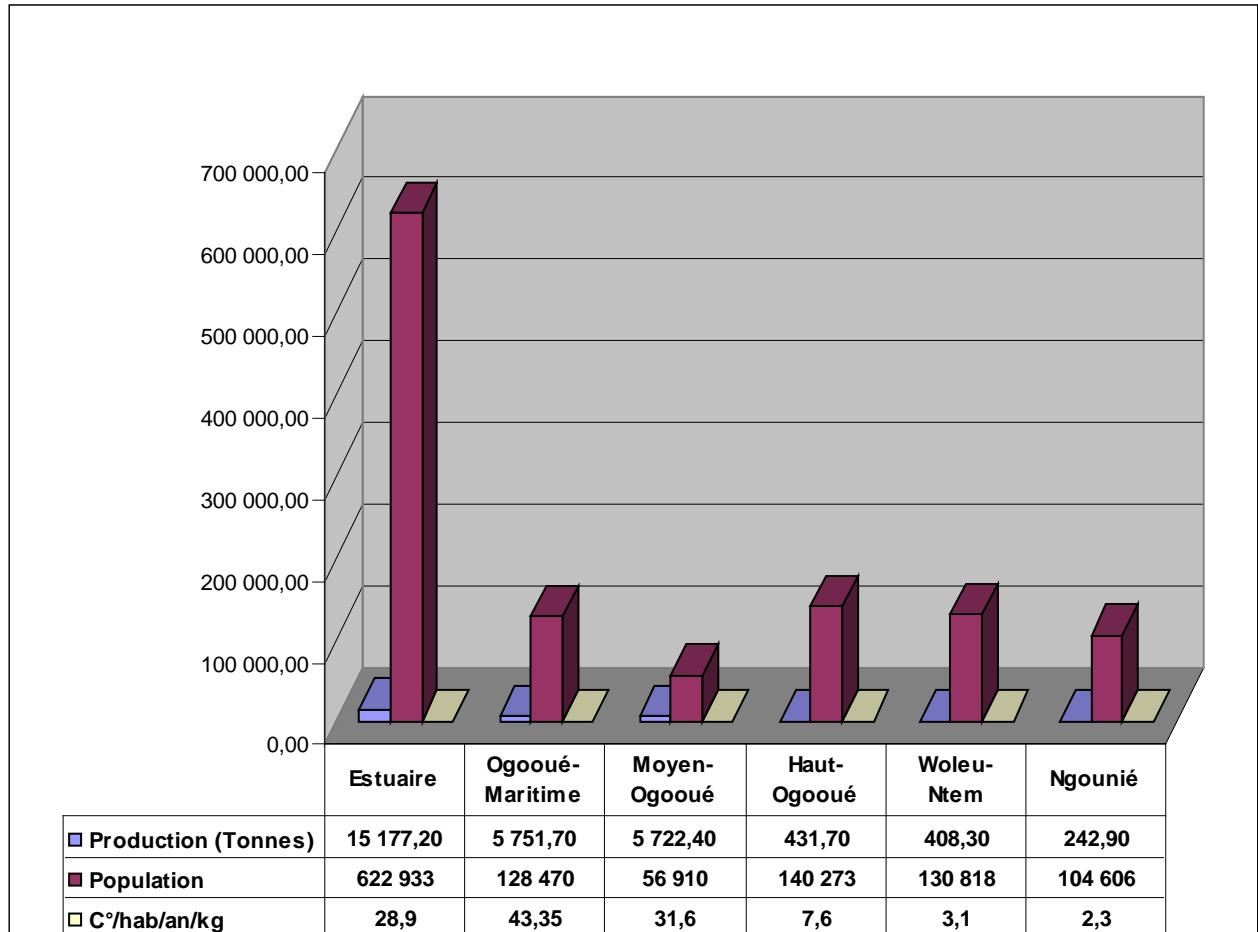


**Figure 14: Evolution de la consommation des produits de la pêche par habitant entre 2000 et 2006**  
(Source : Cellule statistiques DGPA, 2007)

Ainsi, en tenant compte des besoins réels de la population gabonaise en matière de produits halieutiques, qui s'élève à environ 60 000 tonnes/an, nous avons pu, à travers certaines populations qui éprouvent des difficultés pour accéder aux produits de pêche, évaluer la consommation de chaque hab/an par rapport à la production domestique en 2006.

Nous continuons à croire à travers plusieurs publications, que la consommation par habitant et par an jusqu'en 2006, reste constante à tous les niveaux de la population (variant entre 30 et 44,1 kg). Cette hypothèse n'est pas exacte, car à travers le graphique suivant, la différence de

consommation se précise dans les six provinces ayant fait l'objet de notre analyse (l'Estuaire, le Moyen Ogooué, le Haut Ogooué, le Woleu- Ntem, la Ngounié et l'Ogooué Maritime).



**Figure 15: Répartition par province de la consommation par habitant en 2006** (Source : Cellule Statistiques de la DGPA, 2007)

A travers le tableau qui suit, nous présentons quelques facteurs favorables à la vulnérabilité des personnes ne pouvant avoir accès aux produits de la pêche. En effet, nous avons constaté que le critère d'âge reste déterminant dans la mesure où certains enfants de moins de cinq ans, comme certains vieillards sont vulnérables parce que, ne pouvant consommer de produits de la pêche. Cette vulnérabilité s'étend jusqu'aux femmes enceintes, aux malades et au convalescents. Toutefois, le niveau de revenu insuffisant des personnes et le manque d'emploi peuvent être une cause de vulnérabilité. Enfin, la situation géographique en est également un facteur de vulnérabilité tant les populations vivant à l'arrière plan du pays et dans les zones les plus enclavées ne peuvent avoir accès aux produits de la pêche.

**Tableau n° II : Facteurs de vulnérabilité (2007)**

<b>FACTEURS</b>	<b>VULNERABILITE</b>
AGE	Enfants de moins de 5ans, vieillards
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Femmes enceintes, Malades Convalescents
REVENU	Personnes sans emplois et sans revenu fixe Salaire inférieur ou égal à 200.000 cfa
SITUATION GEOGRAPHIQUE	Population vivant à l'arrière plan du pays et surtout dans les zones inaccessibles

## **1.2 Produits de la pêche**

En 2006 la cellule Statistique de la DGPA, après plusieurs campagnes d'enquêtes, a produit un certain nombre de résultats dans toutes les provinces du Gabon. Ces résultats concernent la production en pêche industrielle, artisanale et continentale, ainsi que la production en aquaculture ( Tableau III).

**Tableau n°III : Production halieutique en 2006 à travers le Gabon (tonnes)**

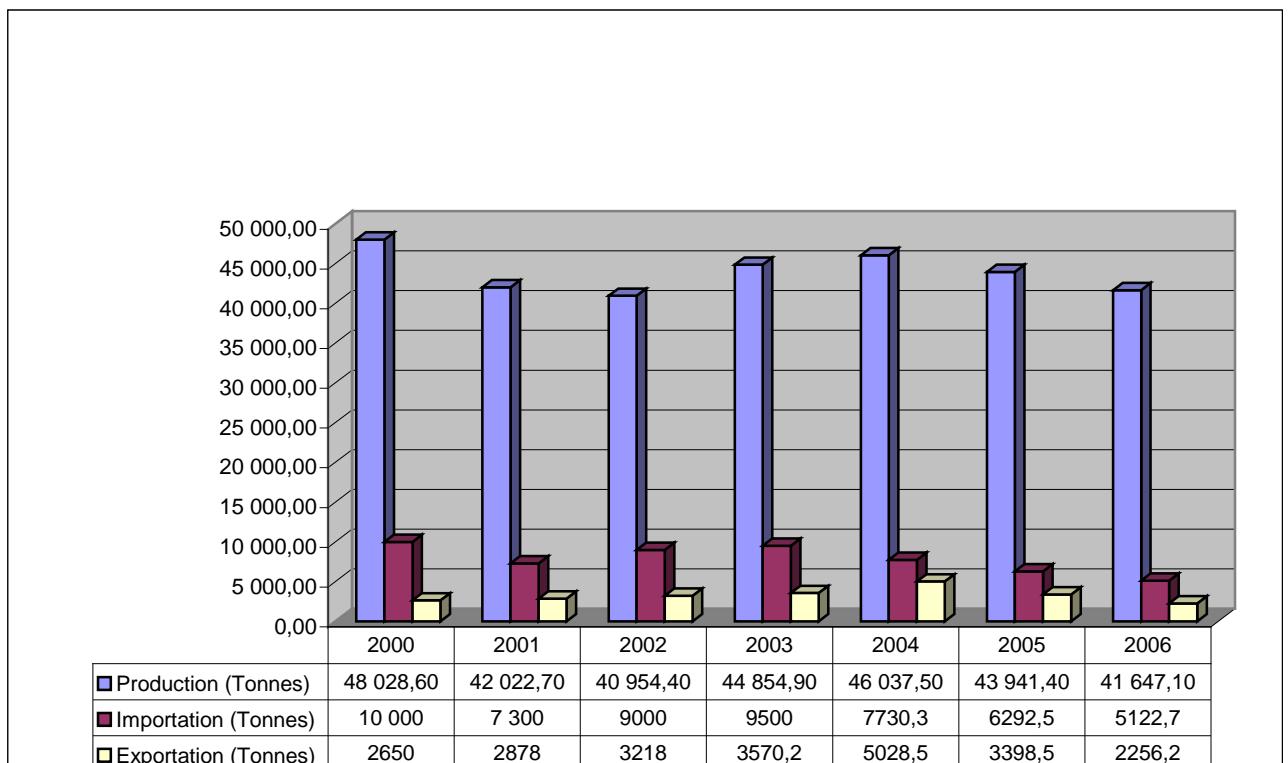
Types d'activités	Estuaire	Moyen Ogooué	Haut-Ogooué	Ogooué-Ivindo	Ogooué-Lolo	Ngounié	Nyanga	Woleu-Ntem	Ogooué-Maritime	Total
Pêche industrielle	8565,3	*	*	*	*	*	*	*	1220,3	9785,6
Pêche artisanale	13980,7	*	*	*	*	*	3711,7	*	4531,4	22223,8
Pêche continentale	1196,5	5722,4	431,7	1051,9	330,1	242,9	127,9	408,3	*	9511,7
Aquaculture continentale	3,6	*	122,4	*	*	*	*	*	*	126
<b>Total</b>	<b>23746,1</b>	<b>5722,4</b>	<b>554,1</b>	<b>1051,9</b>	<b>330,1</b>	<b>242,9</b>	<b>3839,6</b>	<b>408,3</b>	<b>5751,7</b>	<b>41647,1</b>

\* Zones où l'activité n'est pas pratiquée

**Source :** Cellule Statistiques de la DGPA (2006)

En plus des différentes productions, entre 2003 et 2006, le Gabon a importé des produits de pêches d'origines diverses, allant des produits frais aux produits transformés.

Par la même occasion, il a exporté certains produits de la pêche, frais et/ou congelés, produits constitués pour la plus part de Céphalopodes et de Crustacés.



**Figure 16: Evolution annuelle de la production, des importations et des exportations des produits de la pêche au Gabon (2000-2006) (Source : Cellule statistiques, DGPA (2007))**

Théoriquement, ces exportations devraient être remplacées par des importations afin de combler le déficit constaté, sachant que les besoins en produits de pêche sont évalués à **60.000** tonnes /an, quand la production totale en 2006 s'élevait à **41.647,10** tonnes, des importations de l'ordre de **5122,7** tonnes et des importations évaluées à **2256,2** tonnes, soit un déficit de **10.974** tonnes en 2006 [8]. Aussi, fort est de constater que les importations déclarées en 2007, étaient évaluées **5037,772** tonnes soit une valeur en CFA de **8 120 052 626** [9].

La liste suivante concerne les produits importés et destinés à la consommation humaine au Gabon. Ce sont les:

- Truites fraîche ou réfrigérée ;
- Saumons, frais, fumés, séchés ou congelés du pacifique;
- Thons frais ou réfrigérés ;
- Morues fraîches, réfrigérées ou salées ;
- Maquereaux frais, réfrigérés ou congelés ;
- Bars congelés ;
- Sardines fumés ou en conserve ;
- Filets de poissons congelés et chaire congelée ;
- Filets de harengs, de sardines et de morue en saumure et en conserve ;
- Anchois salés ;
- Langoustes congelés ;
- Crevettes congelées ;
- Coquillages St Jacques frais, congelés, séchés, salés en saumure ;
- Moules congelées salées en saumure ;
- Seiches, Sépioles, Calamars, congelés, salés ou en saumure ;
- Escargots.

Cette liste n'est pas exhaustive car nous avons noté la présence de plusieurs autres dérivés des produits de pêche tels que, les œufs de caviar, les poissons ornamentaux, les artémias etc...

Nous observons enfin que la disponibilité des produits de la pêche dans les marchés locaux ne répond pas à la loi de l'offre et de la demande (offre < demande). Aussi, constatons par la même occasion que les produits de la pêche importés et identifiés par la douane gabonaise, ne sont pas à mesure de satisfaire les besoins des populations compte tenu de leur valeur sur le marché

## **CHAPITRE II : DISCUSSION**

En s'intéressant à l'évolution de la population gabonaise au cours de ces dernières années, et en tenant compte du taux d'accroissement annuel qui est de 2,5% et des résultats réels du dernier recensement de la population qui date de 1993, nous avons évalué la consommation per capita dans six provinces du Gabon, Estuaire **28,9 kg**, Ogooué Maritime **43,35 kg**, Moyen Ogooué **31,6 kg**, Haut Ogooué **7,6 kg**, Woleu Ntem **3,1 kg** et Ngounié **2,3 kg**.

En tenant compte de l'étude de faisabilité du Centre Communautaire de la Pêche dans l'île d'Annobon en Guinée Equatoriale, réalisée par la CEBEVIRHA, l'ONUDI et INFOPECHE en 2007, nous avons tenu à comparer la situation du Gabon à celle du Cameroun et du Congo, pays voisins au Gabon. Cette situation concerne plus précisément, le PIB et la consommation per capita de chaque pays.

Au **Gabon**, les produits de la pêche représentent **1,5% du PIB** national, en comparaison avec **le Congo (2,7%)** et le **Cameroun (1,7%)**.

Sachant que le poisson est une source de protéine importante en Afrique, l'apport en protéine est évalué à 13% au Gabon, ce qui ne lui donne pas une place de choix en Afrique, alors qu'il peut atteindre 30% au Togo ou 47% Sao Tomé et Principe.

Ainsi cela nous amène à jeter un regard particulier sur la consommation per capita en Afrique centrale et principalement au Gabon où elle est **de 19,47 kg**, au Cameroun **19,28 kg**, et enfin **de 19,10 kg au Congo;**

Les importations représentaient 16% des produits pêchés au Gabon et les exportations étaient estimées à 8% de la production totale (2006).

Le secteur des pêches et de l'aquaculture qui a connu son essor à partir des années 90 a permis au Gouvernement et aux bailleurs de fonds, d'avoir une vue plus claire de cette situation, grâce aux compétences de la jeune administration chargée des pêches et de l'aquaculture. Mais cette nouvelle vue n'a pas présenté les produits issus de cette activité comme une solution à la sécurité alimentaire. Car dans les stratégies nationales sur la sécurité alimentaire, on tient plus compte de la diversification et de l'évolution des produits agricoles (cf. Annexe VIII).

Les informations qui sont fournies pour édifier l'opinion nationale et internationale sont obtenues à partir des données provenant de Libreville et de quelques agglomérations importantes à l'intérieur du pays comme, Port-gentil, Franceville et Oyem. Les résultats obtenus étaient distribués sur toute l'étendue du territoire national, c'est le cas de la disponibilité énergétique alimentaire.

A partir des résultats des enquêtes socio-économiques réalisés par la DGPA à travers le Gabon, nous avons eu connaissance, des forces et des faiblesses du système gabonais quant à la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire liées des produits de la pêche. Aussi, cette étude nous a permis de mieux cerner les quantités et les variétés des produits de la pêche qui sont pêchés au Gabon, mais qui ne sont pas mis à la disposition des populations. Ce qui résulte de la méconnaissance des informations liées au domaine de la pêche

.  
En dehors de quelques résultats sur les exportations vers les marchés de l'UE et d'Asie qui sont maîtrisés par la DGPA, les autres exportations en direction des pays de la sous région sont mal connues. Par ailleurs, les importations sont mieux connues de la douane gabonaise qui en a la maîtrise.

Avec l'augmentation du SMIG en 2006, les gabonais ont vu leur pouvoir d'achat augmenté sur tous les aliments de première nécessité dont les produits de la pêche.

Cette situation n'a rendu les produits accessibles qu'à une partie de la population, car l'autre partie de la population demeure à faible revenu et ne peut même pas avoir accès aux produits de la pêche à haute valeur ajoutée importés compte tenu de leurs prix.

L'activité pêche a souvent joué un rôle très important dans la santé et le bien être des populations qui la pratique. C'est la raison pour laquelle dans cette étude nous voulons amener les politiques à considérer ce domaine non pas seulement comme une opportunité économique, mais surtout comme un moyen de développement sur le plan social.

Selon le WorldFish Center, les stratégies d'accord de pêche et d'exportation des produits de la pêche vers les marchés extérieurs, ne font pas simplement que détourner les produits de nos marchés, mais elles font aussi écran aux pouvoirs publics qui ne renforcent pas les capacités des pêcheurs locaux. Nous partageons cette idée, car les résultats de notre étude viennent confirmer ce passage écrit par l'auteur

**CONCLUSION  
ET  
RECOMMANDATIONS**

Le Gabon bien qu'ayant un potentiel halieutique important, reste jusqu'à ce jour un pays pétrolier. Les revenus générés par le pétrole ont favorisé l'augmentation du pouvoir d'achat des populations urbaines. Cette situation a permis la dépendance alimentaire du Gabon vis-à-vis de l'extérieur au détriment de la production nationale.

Nous constatons avec satisfaction que la population gabonaise augmente un peu plus ces dernières années (malgré le sous peuplement que l'on connaît du Gabon par rapport à d'autres Etats africains), et les besoins augmentent de façon relative. En dépit de cette relativité, le Gabon n'a pas atteint l'autosuffisance alimentaire encore moins, la sécurité alimentaire. Les populations les plus défavorisées attendent des efforts des pouvoirs publics.

Pour apprécier à sa juste valeur le rôle de la pêche artisanale dans la sécurité alimentaire, puisqu'elle contribue fortement à l'économie du pays (*cf.* Tableau n°2), il est important de reconnaître et surtout de renforcer la contribution qu'elle y apporte déjà. Elle est sous estimée faute de données suffisantes, tel est le cas pour la pêche continentale où les données sont souvent erronées. Car, les pêcheurs l'exercent de façon dispersée et en temps partiel ou de manière saisonnière en complément d'autres activités.

C'est pourquoi, nous pensons que les responsables des projets axés sur les pêches doivent d'une part mettre en œuvre des stratégies efficaces et réalisables relevant de leurs domaines de compétence respectifs. D'autre part, ils doivent tenir compte des déterminants de l'insécurité alimentaire qui, souvent sont fonction des facteurs sociaux, culturels et politiques relevant d'autres secteurs.

Au regard de ce qui précède, et selon que nous l'exige le thème de notre recherche, nous ne saurons nous limiter aux simples remarques et observations qui en principe, dans notre démarche relèvent de l'élémentaire. Notre recherche doit avoir pour fondement une réflexion portant perspectives en termes de politiques de sécurité alimentaire des produits de la pêche au Gabon.

En effet, nous avons l'obligeance, en tant que scientifiques de ne point seulement porter des critiques, mais de proposer. C'est ainsi, à défaut de recommandations, nous terminerons notre recherche par des suggestions. Car les pouvoirs publics n'ont point de premier outil que la recherche scientifique.

Ainsi, afin d'accroître la contribution des produits de la pêche à la sécurité alimentaire au Gabon, plusieurs actions doivent être menées notamment par les acteurs suivants :

### **Les politiques :**

- Créer des instituts de formation en pêche et en aquaculture en vue de former des acteurs du secteur pour un meilleur renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles existantes ;
- Créer des institutions spécialisées dans l'information de toutes les activités liées au secteur des pêches, pour une bonne prise de conscience;
- Appliquer des lois et textes réglementaires en vigueur sur toute l'étendue du territoire national ;
- Amener les populations à s'intéresser davantage aux produits de la pêche qui sont à leur portée, par des campagnes de sensibilisation ;
- Améliorer le circuit de commercialisation des produits de la pêche en tenant compte de l'état des routes ;
- Créer une journée nationale de l'alimentation dont le thème portera sur, « La **contribution des produits de la pêche dans la sécurité alimentaire au Gabon** ».

### **Les organisations :**

- Soutenir le développement des petites entreprises de pêche et d'aquaculture en zones rurales et périurbaines ;
- Soutenir le commerce des produits de la pêche au niveau local, provincial et national ;
- Améliorer les conditions de commercialisation des produits de la pêche en tenant compte des moyens de transport et de normes sanitaires en vigueur;
- Entreprendre des séminaires de formation des acteurs tout en mettant un accent particulier sur la valorisation ou la transformation des produits de la pêche.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- 1- **ABABOUCH L.O.H.**, 1995. Assurance de la qualité en industrie halieutique. Manuels scientifiques et techniques. Rabat, Actes éditions, 214 pages.
- 2- **AZOUALAY G. et DILLON J.C.** 1997. Le concept de la sécurité alimentaire, (111-139). **In** : La sécurité alimentaire en Afrique, Manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies. Paris, ACCT-KARTHALA, 296 pages.
- 3-**CEBEVIRHA, ONUDI et INFOPECHE**, 2007. Etude de faisabilité du centre communautaire de développement de la pêche dans l'île d'Annobon, Guinée Equatoriale. Rapport, 84 pages.
- 4- **FAO STAT**, 2006. Produits de la pêche (1). **In** : Statistiques de Sécurité Alimentaire Gabon, Rome FAOSTAT, 2 pages.
- 5- **FAO**, 1992. Guide de terrain de ressources marines commerciales du Golf de Guinée, Rome FAO, 268 Pages.
- 6- **FAO**, 1995. Utilisation responsable du poisson (30-31). **In** : Code de conduite pour une pêche responsable, Rome FAO, 46 pages.
- 7- **FAO-COMITE DES PECHES**, 2003. Pêche et sécurité alimentaire (4-5). **In** : Stratégies relatives au renforcement de la contribution de la pêche Artisanale à la lutte contre la Pauvreté et à la Sécurité Alimentaire, Rome FAO, 13 pages.
- 8- **FAO**, 2003. Déclaration des ONG la stratégie visant à accroître la contribution de la petite pêche à la sécurité Alimentaire et à la lutte contre la pauvreté, Rome COFI, 4 p.
- 9- **GABON, DIRECTION GENERALE DES PECHES ET D'AQUACULTURE**, 1997. Projet de cartes de pêcheries continentales gabonaises, Libreville DGPA, Rapport, 53pages.
- 10- **GABON, DIRECTION GENERALE DES PECHES ET D'AQUACULTURE**, 2005. Manuel de sensibilisation destiné aux transformateurs, Libreville DGPA, Rapport, 6pages.
- 11- **GABON, DIRECTION GENERALE DES PECHES ET D'AQUACULTURE**, 2005. Transformation des produits de la pêche, (8-13). **In** : Rapport d'activité du département de la Noya, Nord de l'Estuaire du Gabon, Libreville DGPA, 40 pages
- 12- **GABON, DIRECTION GENERALE DES PECHES ET D'AQUACULTURE**, 2006. Rapport d'enquête sur les circuits de distribution des produits de la pêche au Gabon, Libreville DGPA, 16 pages.
- 13- **GABON, DIRECTION GENERALE DES PECHES ET D'AQUACULTURE**, 2006. Rapport d'enquête cadre dans les pêcheries du Gabon. Cellule statistique. Libreville DGPA, 28 pages.

- 14- GABON, DOUANES GABONAISE**, 2007. Rapport annuel sur les importations et exportations des produits de pêche. Libreville DGPA, 2 pages.
- 15- KEBE M. et TALLEC F.** 2006, Contribution du secteur de la pêche au développement économique (7-18). **In** : Evaluation de la contribution du secteur des pêches à l'Economie Nationale en Afrique de l'ouest et du centre. FAO-DFID-PMEDP, 29 pages.
- 16- KOUASSI B.** 2004. Les dimensions de la sécurité alimentaire (3-4). **In** : Les besoins des informations pour une meilleure prise de décision sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Maputo SADAOC, 38pages.
- 17- MBEGA J.D et TAUGELS G.G.,** 2003. Guide de détermination des poissons du bassin inférieur de l'Ogooué, Libreville IRAF, 165 pages.
- 18- MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE**, 1998. Secteur pêche et aquaculture (6). **In** : Tableau de bord de l'économie n°28, Libreville MFE, 143 pages.
- 19- MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**, 1993. Résidents par province (5). **In** : Recensement général de la population et de l'habitat, Libreville Service statistique, 96 pages.
- 20- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**, 2004. Programme spécial pour la sécurité alimentaire au Gabon (PSSA). Note de présentation, Libreville Rapport, 8 pages.
- 21- MULONDA KALENDE B.** 2006. Rapport d'activité, Diversification du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire au Gabon, Accra FAO, 7 pages.
- 22- OBAME EMANA V.**, 2006. Rapport national sur le développement humain, Ministère de la planification, Libreville Rapport, 138 pages.
- 23- ONDO MEGNE J.J., NABOUNDA D., RERAMBYATH G.A.** 2005. Contribution de la pêche à l'économie gabonaise (27-31). **In** : Evaluation de la contribution du secteur des pêches à l'économie gabonaise, Libreville FAO-PMEDP, 43pages.
- 24- WORLD FISH CENTER**, 2005. Le poisson et la sécurité alimentaire en Afrique, Penang en Malaisie Worldfish Center, 11 pages.

/

## ANNEXES

## ANNEXE I :

## **PLANNING DE REALISATION**

## **ANNEXE II**

### **Personnes ressources**

Toutes les personnes identifiées de façon anonyme, se sont données, avec beaucoup d'intérêt aux débats sur la consommation des produits de pêche au Gabon, et ont apporté leur contribution à l'élaboration de ce mémoire.

#### **Dans les administrations :**

Sur ce plan, nous avons eu le privilège de rencontrer et de discuter avec des responsables et personnels de différentes administrations dont les plus importants sont:

- le Coordonnateur du projet PSPA et ses collaborateurs ;
- le Coordonnateur du projet PSSA et ses collaborateurs, au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- les chefs des départements de l'administration centrale au Ministère en charge des pêches ;
- les directeurs techniques de la DGPA;
- le personnel de la DGPA ;
- le Coordonnateur du PMEDP et ses collaborateurs ;
- les chargés d'études du Ministère de la Planification.

#### **Sur le terrain :**

Les personnes suivantes ont bien voulu se prêter à notre interview, oral et écrit :

- les mareyeurs ;
- les commerçants ;
- les propriétaires de restaurants ;
- les intendants et chefs cuisiniers dans certains hôtels ;
- les chefs de familles.

## ANNEXE III

### Résultats des fiches d'enquête

#### a - Fiche 1 :

**Evaluation du niveau de consommation des produits de la pêche dans les ménages.**

**A la question 1 : Sous quelle forme consommez-vous les produits de la pêche ?**

Frais 85/100

Séchés 6/100

Fumés 75/100

Braisés 73/100

Salés 90/100

Filets 3/100

**A la question 2 : Combien de fois consommez- vous les produits de la pêche dans le mois ?**

1fois, 50

2fois, 25

3fois, 15

4 fois, 6

5 fois, 4

6 fois, 0

7 fois, 0

8 fois, 0

Tous les jours 0

**A la question 3 : Trouvez-vous le produit sur le marché lorsque vous le désiré ?**

Oui 35/100

Non 60/100

**A la question 4 : Le prix du kilogramme du produit de la pêche de votre choix vous semble-t-il abordable ?**

Oui

Non 99/100 (trop cher)

**La qualité des produits, est-elle ?**

Satisfaisante 10/100

Moyenne 35/100

Non satisfaisante 55/100

**A la question 5 : Quelles espèces consommez-vous habituellement et à quel prix l'achetez-vous? (5espèces au maximum)**

En ce qui concerne les poissons, se sont les bars, les bossus, les mulets et les ethmaloses qui sont prisés, car leur coût n'excède pas 2000 francs CFA le kilogramme.

Pour ce qui est des crustacés, les crevettes sont consommées par 2/100 de notre échantillon. Par contre les crabes intéressent près de 5/100 personnes interrogées.

En milieu continental, les espèces telles que: Tilapia, Machoiron et bien d'autres, etc.

Quant à l'accès à d'autres espèces, les populations de ces localités peuvent s'en procurer uniquement lorsque les saisons le permettre.

**A quel prix souhaiterez-vous acheter le produit de pêche de votre choix (francs CFA)?**

Produits frais 500 - 1000

Produits transformés fumés 500 - 1500

Produits transformés salés 1500 - 2000

Produits transformée filets (trop onéreux, produit luxueux pour 98/100 des gabonais).

**b - Fiche 2 :**

**Hôtels – Restaurants – Hôpitaux – Casernes – Maisons carcérales :**

**A la question 1 : Quantités journalières consommées ou vendue ?**

Les réponses à cette question étaient très variables et assez intéressantes ; ainsi dans les hôtels, les produits de la pêche sont consommés à concurrence de 65/100, donc très demandés. Cette même demande a été constatée dans les restaurants, les hôtels, les hôpitaux, ainsi que dans les casernes.

En ce qui concerne les maisons carcérales, nous n'avons pas pu accéder à ces lieux compte tenu des obligations administratives liées à ces institutions.

**A la question 2 : Quantité journalière consommée ou vendue ?**

Aucune réponse statistique n'a été donnée.

**A la question 3 : Qualité de produit à l'achat ?**

Satisfaisant 70/100

Moyen 15/100

**A la question 3 : Achetez-vous les produits sous quelles formes ?**

Braise 65/100  
 Salé 55/100  
 Fumé 50/100  
 Filet 60/100 (dans les hôtels et restaurants)

**A la question 4 : Quelle est la valeur de ces produits sur le marché (francs CFA) ?**

Frais 1500 - 2500  
 Salé 3500 - 5000  
 Fumé 2000 - 3000  
 Filet 3000 – 6000

**c - Fiche 3 :**

**Relative avec l'activité pêche.**

**Etes –vous propriétaire ?** Oui 25/100 - Non 20/100

Les sans voix étaient constitués par des aides pêcheurs.

**Quelle activité exercez-vous ?**

Subsistance ? 10/100  
 Artisanale ? 48/100  
 Industrielle ? 15/100  
 Sportive ?2/100  
 Transformation ? 35/100

**Combien de personnes dans votre famille exercent dans la pêche ?**

Pour nombreux d'entre eux, la réponse était : 1 à 3 personnes à la pêche, artisanale

Les épouses et les filles sont généralement occupées par la transformation (fumage et salage),

Quant à la pêche industrielle, le nombre a souvent été gardé secrètement.

**Quels sont les engins et accessoires de pêche que vous utilisés ?**

En pêche artisanale : les mono filaments, les palangres, les filets dérivants et dormants, les sennes

De plage ... etc.

En pêche industrielle : les chaluts, les filets à crevettes, les sennes, les palangres, les casiers...etc.

**Quelles sont les embarcations utilisées en pêche artisanale et en pêche industrielle ?**

Les pirogues monoxyles, de types ghanéen, nigérian et gabonais qu'on retrouve généralement en pêche artisanale maritime et en pêche continentale. On rencontre aussi des embarcations en polyester dans ces deux domaines précités.

En pêche industrielle, l'utilisation des chalutiers (poissonniers) et des crevettiers, est plus fréquente.

**Sont – elles motorisées en pêche artisanale ?**

Oui, elles le sont en pêche artisanale maritime à 90/100 de la flotte ;

Non pour la majorité en pêche continentale, en dehors de la province du Moyen- Ogooué où il y a une amélioration de conditions de travail constatée ces dernières années.

**Quelles sont vos sources de revenu ?**

Banques ? 2/100

Tontines ? 53/100

Fonds personnels ? 45/100

**Quelle est la destination de vos produits de manière générale ?**

Marchés locaux ;

Transformation (fumé, salé, séché);

Marchés de la sous région (Afrique Centrale) ;

Marchés de l'U.E. et d'Asie.

Précisons que les produits destinés à l'exportation sont souvent vendus à l'état frais, congelé,

fumé et salé. Ils peuvent être entier, coupés en darnes ou en filets.

**Quelle est la valeur attribuée à ces produits au niveau local (francs CFA)?**

500 – 1000 pour les espèces n'ayant aucune valeur ajoutée ;

2000 - 3000 pour les espèces nobles ;

3000 – 6000 pour les espèces à haute valeur ajoutée ;

6000 et plus pour les autres espèces telles que : les céphalopodes, les fruits de mer et les crustacés et les crabes.

## ANNEXE IV:

Discours tenu par le Ministre de l'agriculture et de l'élevage, à la journée mondiale de l'alimentation.

**JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION/INTERVIEW DU MOIS**

### **Le Gabon s'engage sur la voie de la sécurité alimentaire par des réformes du secteur agricole**

**Le Gabon célèbre aujourd'hui, mardi 16 octobre 2007, à l'instar de la communauté internationale, la journée mondiale de l'alimentation. "Le droit à l'alimentation", thème de cette année, s'inscrit dans les principes universels des droits de l'homme affirme le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural. A cette occasion, le ministre d'Etat Faustin Boukoubi est l'invité de notre "Interview du mois".**

Propos recueillis par  
NELTOH et G. R. Mabicka

**L'union :** Pourquoi célèbre-t-on la journée mondiale de l'alimentation alors que la situation alimentaire dans le monde et particulièrement en Afrique subsaharienne est préoccupante ? Votre commentaire M. le ministre d'Etat.

**Faustin Boukoubi :** En effet, la situation alimentaire dans le monde, particulièrement dans les pays en développement dont l'Afrique subsaharienne, est préoccupante. Cela justifie, justement, la célébration d'une journée mondiale de l'alimentation parce que, à cette occasion-là, on sensibilise les différents acteurs concernés par les problèmes d'alimentation. C'est ainsi que les gouvernements ont leur part de responsabilité. Et à cette occasion, on leur rappelle leurs fonctions réglementaires. Les investisseurs que l'on appelle à s'intéresser au secteur, la communauté internationale, les bailleurs de fonds, les compatriotes qui sont en mesure de s'investir dans le secteur sachant que tout passe dans notre pays, les consommateurs qui doivent faire attention à la qualité des aliments qu'ils mangent et le département ministériel concerné par la qualité de ces produits, etc. La célébration de cette journée est l'occasion de sensibiliser les uns et les autres, là où il existe des problèmes alimentaires, sur la nécessité de veiller au droit à l'alimentation.

**Les dépenses annuelles du Gabon en matière d'importation alimentaire se chiffrent à plus de 150 milliards de nos francs, où en est-on avec la politique d'autosuffisance alimentaire ?**

Il faut d'abord remonter aux causes de cette situation qui fait en sorte que nous soyons dépendants essentiellement de l'extérieur. L'agriculture ne prospère pas dans notre pays depuis l'indépendance, parce qu'il y a eu d'autres ressources, notamment minières, pétrolières... Les compatriotes avaient donc des revenus faciles en étant salariés dans ces secteurs. A partir de là, un travail pénible comme l'agriculture ne les attirent plus. Les zones rurales se sont progressivement vidées de leurs populations les plus actives. Il y a donc un vieillissement de la population rurale. Puis, il y a des difficultés de communication. Ce qui est produit dans les villages, à l'intérieur du pays, parvient difficilement dans les grandes agglomérations ou il y a une forte consommation.

Le secteur agricole n'a pas, lui-même, des financements appropriés. Il y avait, en son temps, une banque nationale de développement agricole. Elle a fait faillite sans presque jamais financer l'agriculture. Il y a donc, plusieurs causes qui font que le secteur n'a pas prospéré. Maintenant que faisons-nous ? Des notre

arrivée à la tête de ce département ministériel, nous avons pensé à regrouper toutes les réflexions menées antérieurement dans ce sens, non seulement au sein du ministère, mais aussi dans d'autres ministères. Nous avons collecté l'ensemble de ces informations en faisant travailler les collaborateurs du département, pour produire des documents de réformes qui nous permettent d'élaborer des plans d'action conformément au projet de mission du président de la République "Projets d'actes pour le Gabon", et conformément à nos propres convictions puisque nous arrivons aussi d'un monde pays.

Nous avons donc pu élaborer un certain nombre de documents, et fait travailler les experts de différents départements ministériels. Tout cela a abouti à l'organisation d'un forum national de consensus, lequel a donné lieu à l'élaboration d'un certain nombre de documents dont la nouvelle politique de développement agricole. Ce projet de politique est actuellement sur la table de l'Assemblée nationale. Nous avons également élaboré un projet de code des investissements pour, non seulement permettre aux concitoyens et investisseurs potentiels de se lancer dans l'agriculture, mais aussi, pour attirer des investisseurs extérieurs, des grands groupes. C'est grâce à cela que nous arrivons à intensifier l'agriculture dans tous les sens, aussi bien au plan national qu'au plan international.

L'intensification nous sortira de la limite actuelle d'autosuffisance alimentaire. Parce que, ce que nous visons, ce n'est plus l'autosuffisance alimentaire, mais la sécurité alimentaire. L'autosuffisance c'est un peu ce que pratiquent nos parents dans les villages, où ils font des petites plantations et produisent uniquement pour la famille. Nous pensons que cela n'est pas suffisant, il faut qu'il y ait des rentiers, que le rural et le péri-urbain produisent pour nourrir ceux qui ne peuvent produire pour s'autosuffire. En ce moment, nous sommes en train de défendre ce texte au Parlement, afin de mettre en œuvre un plan d'action quinquennal qui nous avons élaboré à l'occasion de ce forum national de développement agricole et rural.

On ne peut pas atteindre l'autosuffisance alimentaire si les infrastructures ne sont pas mises en place. Dans le document que vous avez élaboré, existe-t-il un plan de collaboration consensuel avec votre collègue du ministère des Travaux publics pour qu'il puisse vous accompagner dans ce projet ?

Nous avons non seulement une collaboration dans le cadre de la solidarité gouvernementale, mais en plus, le ministère des Travaux publics est en train de mettre en œuvre un plan d'aménagement du réseau routier qui prend en compte nos préoccupations. Et là où notre collaboration va se développer davantage, c'est sur l'aménagement des pistes cantonales, des pistes cacaoyères, etc. Mais il n'y a pas que ce ministère, il y a aussi d'autres départements, nous avons besoin de actions multisectorielles. Il est évident que la formation et l'in-

formation doivent suivre. Y compris l'eau et l'électricité parce que nous avons le devoir, non seulement de développer l'agriculture, mais aussi de fixer les jeunes en zones rurales compte tenu des avantages que cela leur apportera. Une fois que nous transférerons tout ce projet en zones rurales pour sa réalisation, les écoles que j'ai relevées plus haut dans les causes, peuvent être résolus, et à partir de là l'agriculture peut véritablement se développer.

Les réformes que nous sommes en train d'engager, fait des raisons de croire que nous atteindrons ces objectifs.

Lors du forum de la Cemac, il a été révélé que la région connaît une abondance de liquidités. L'on ne comprend pas que, paradoxalement, cet argent qui se trouve dans nos banques, ne serve pas à nous aider à réaliser tous ces projets...

C'est justement là toute la problématique. Il y a suffisamment d'argent, mais le problème c'est que les banquiers commerciaux ne sont pas philanthropes, ils travaillent pour gagner de l'argent. Et les taux qu'ils appliquent sur les crédits qu'ils consentent, ce sont des taux qui, au niveau des conditions de durée de remboursement, des périodes de grâce, ne sont pas adaptés à l'activité agricole, parce que l'agriculture n'est pas un domaine immédiatement rentable. Or, si on applique les conditions des banques commerciales à ce secteur, on ne pourra pas obtenir des investissements. C'est pour cela qu'il faut des mécanismes appropriés au secteur. Mais malheureusement, en dépit de l'existence de toutes ces liquidités, ce mécanisme n'existe pas pour le moment. C'est pour cela que, dans le cadre de notre nouvelle politique de développement agricole, nous avons préconisé la création d'un Fonds national de développement agricole.

Que retenir du PADAP en terme de perspectives depuis qu'il a été mis en place ? Ensuite, dans le cadre de l'Igad, il est prévu la création de 217 nouvelles exploitations maraîchères, vivrières et de l'élevage autour de six chefs-lieux de province. Combien en a-t-on déjà créé, combien en reste-t-il à créer ?

Il faut dire que le premier travail de l'Igad, dans le cadre du PADAP, c'est d'abord la formation. Lorsqu'on parle de ces fermes ou de ces exploitations, il ne s'agit pas d'exploitations que l'Igad devrait développer directement. Mais en formant les exploitants agricoles, s'ils se fixent dans le secteur, ils créent des exploitations. A partir de là, le nombre d'exploitations se multiplie et se développe. Il y a, au niveau du PADAP, un certain nombre d'exploitations pilotes qui sont développées par l'Igad et où sont installés des coopératives ou des exploitants regroupés en associations ou en coopératives. Il ne s'agit pas pour l'Igad de créer une multitude de fermes ou d'exploitations agricoles. Aujourd'hui, il y a, au niveau du PADAP, un certain nombre d'exploitations pilotes qui sont créées par l'Igad et le ministère de l'Agriculture, mais il y a aussi et surtout, dans ces calculs, des exploitations qui sont créées par des personnes physiques formées par l'Igad, par le PADAP et le ministère de l'Agriculture, notamment.

Vous parlez beaucoup de la formation, où en est-on avec la réouverture de l'Ecole nationale de développement rural d'Oyem ?

L'école qui a été fermée pendant une décennie, a été reconverte l'année dernière. Le président de la République m'a donné des instructions strictes dans ce sens, nous les avons exécutées, 45 élèves ont été recrutés à la rentrée de l'année dernière et cette année, nous venons d'organiser un concours dont les résultats seront connus très bientôt. Et là, ce sont 50 élèves qui vont être recrutés. L'école fonctionne, nous sommes en train de la réhabiliter progressivement et lui redonner ses lettres de noblesse d'antan.

Il y a quelques années, notre agri-

**Le ministre d'Etat à l'Agriculture, Faustin Boukoubi.**

culture était subventionnée tout comme certains produits de première nécessité. Le FMI et la Banque mondiale nous ont fait supprimer toutes les subventions dans le cadre du programme d'ajustement structurel. Pourtant l'agriculture est encore subventionnée aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. Comment peut-on expliquer de telles mesures en défaveur des moins nantis ?

Je souhaite que vous ayez l'occasion de rencontrer les représentants du FMI et de la Banque mondiale au Gabon pour leur poser cette question. Ils sont mieux placés que moi pour y répondre. Toutefois je peux vous dire, que c'est un peu comme la guerre du pot de fer contre le pot terre. Il y a forcément un qui est vulnérable, et je crains que celui-là ce soit nous.

La protection de l'environnement est très importante pour l'agriculture, aujourd'hui on vient de primer l'ancien vice-président des Etats-Unis Al Gore, quelle est votre appréciation ?

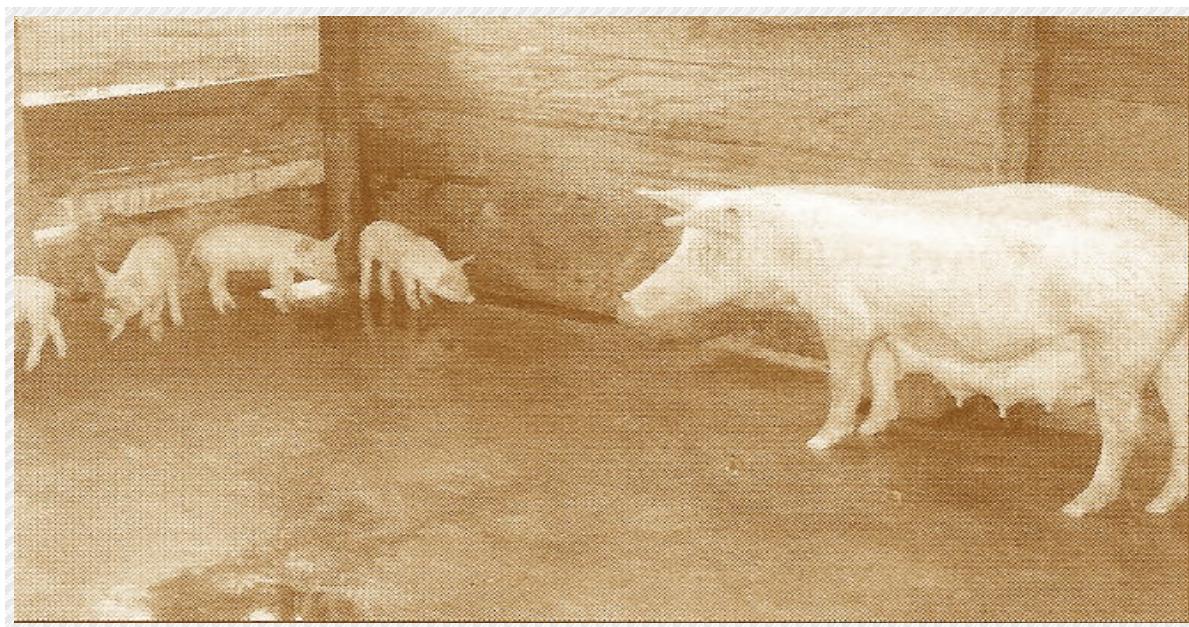
Nous en sommes très ravis pour deux raisons. La première c'est que nous sommes, dans la nouvelle politique qui nous soumettons en train de défendre au Parlement, l'un des objectifs fondamentaux est la préservation de l'environnement. L'autre raison c'est que le président de la République rentre de l'ONU, il rentre aussi de Corée du sud où il a été décoré du grand prix de la paix Manhæ. C'est la préservation de la paix, non seulement entre les pays et les communautés, mais aussi de la paix dans le monde dans ce sens qu'il préserve l'environnement.

Le président de la République a mis à la disposition de l'humanité 11% du territoire national pour permettre de préserver l'environnement. Alors, si le prix Nobel de la paix porte sur l'environnement, nous, partisans d'Omar Bongo Ondimba qui a cédé 11% du territoire gabonais, ne pouvons que nous en réjouir. A la limite, on aurait pu dire que le prochain prix Nobel de la paix sera décerné au Gabon dans son ensemble, et particulièrement au président Omar Bongo Ondimba parce que, aujourd'hui, nous nous félicitons de l'action de Al Gore qui sensibilise sur la préservation de l'environnement, on devrait se féliciter davantage de celle du président de la République qui pose l'acte de mettre à la disposition du monde entier, 11% du territoire national, il faut donc plus que de la sensibilisation. En conséquence, à mon humble avis, il mérite d'être récompensé par la communauté internationale.

**Source :** Le quotidien l'union du 17 octobre 2007

**ANNEXE V : Poissons commerciaux du Gabon**



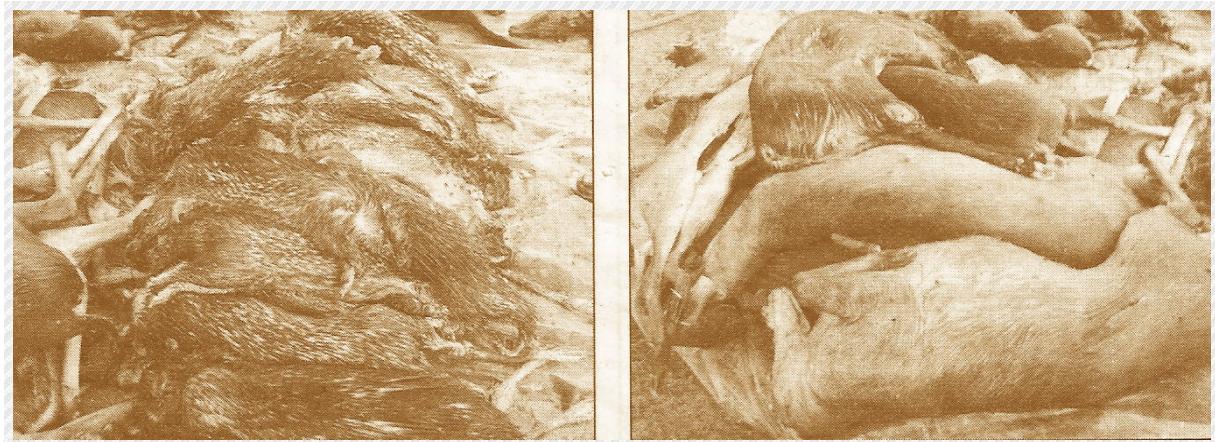
**ANNEXE VI** : Animaux d'élevage au Gabon (*chèvres, moutons et porc*).

**Source** : Le quotidien *l'union* du 18 octobre 2007.

Les principaux aliments en plus de la volaille qui n'est représentée ici, sont consommés en général, par les populations qui n'ont pas l'accès facile aux produits de la pêche. Notons que, l'élevage n'est pas à la portée de toutes les populations qui ont des problèmes pour accéder aux produits de la pêche, d'où leur orientation vers les produits de chasse si les moyens s'y prêtent.

**ANNEXE VII :**

Viande de brousse (hérissons, gazelles et agoutis).

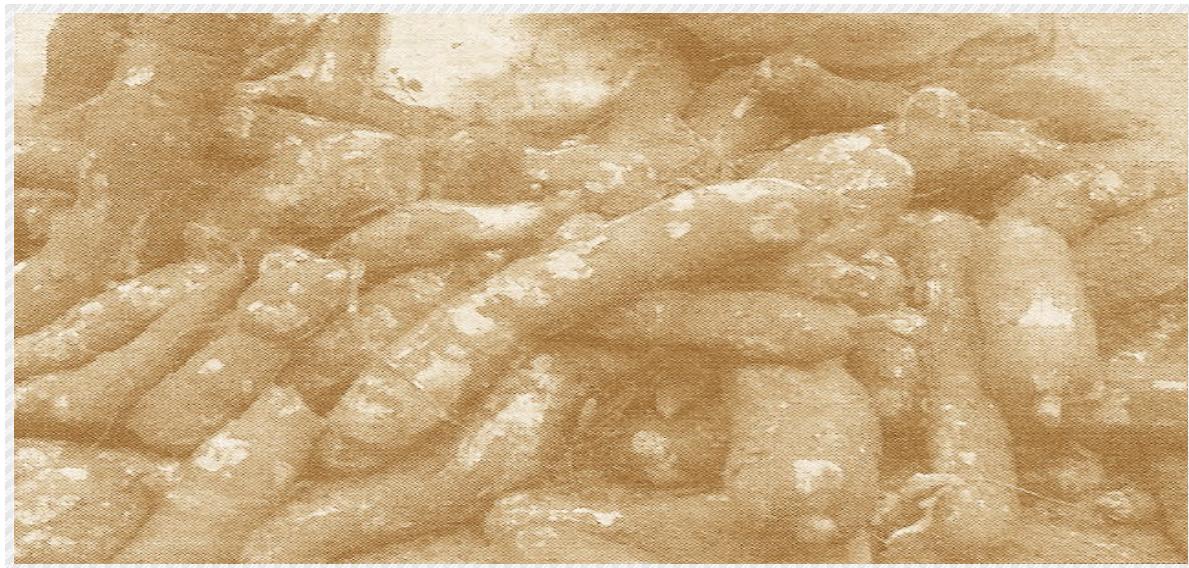


**Source :** *Le quotidien l'union du mois de septembre 2007.*

Ces animaux proviennent de plusieurs parties de chasses dans les provinces où les habitudes alimentaires ne sont pas très variables.

**ANNEXE VIII :**

Aliments d'origine agricole (tubercules de manioc et bananes plantains).

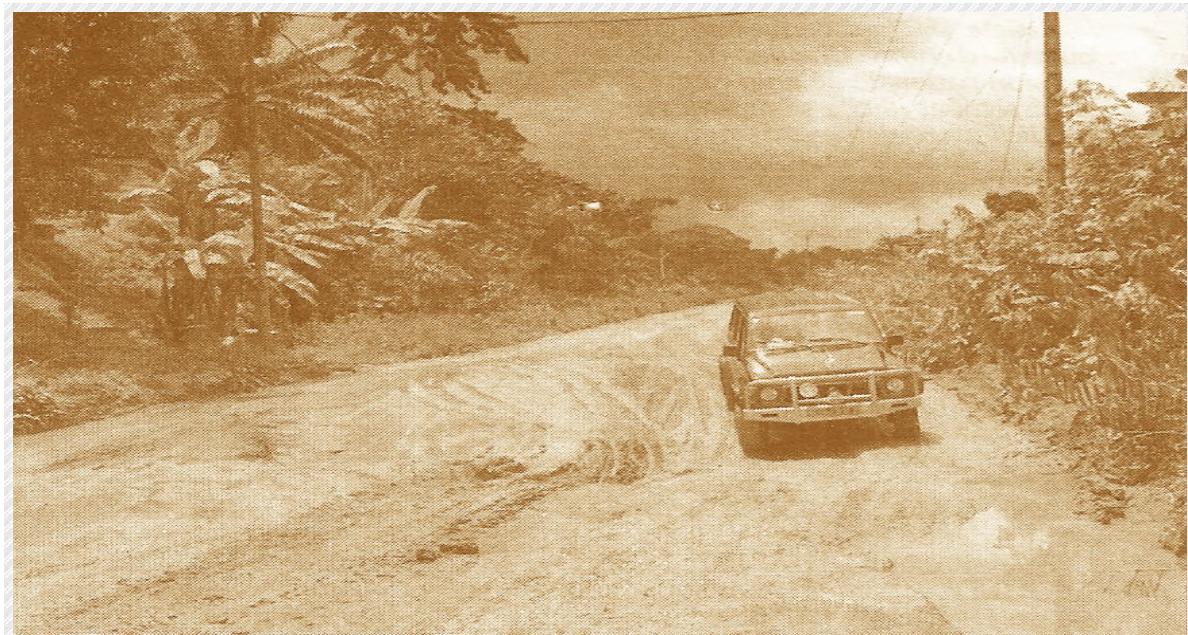


**Source :** *Le quotidien l'unior du 18 octobre 2007, à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation.*

En général lorsqu'on parle de la journée mondiale de l'alimentation au Gabon, la tendance est souvent de présenter les aliments d'origine agricole en plus des animaux d'élevage. Une fois de plus se sont des aliments qui rentrent impérativement dans les habitudes alimentaires des gabonais, mais n'ont pas les mêmes propriétés que les produits de pêche.

## ANNEXE IX :

Etat du réseau routier à plusieurs endroits au Gabon



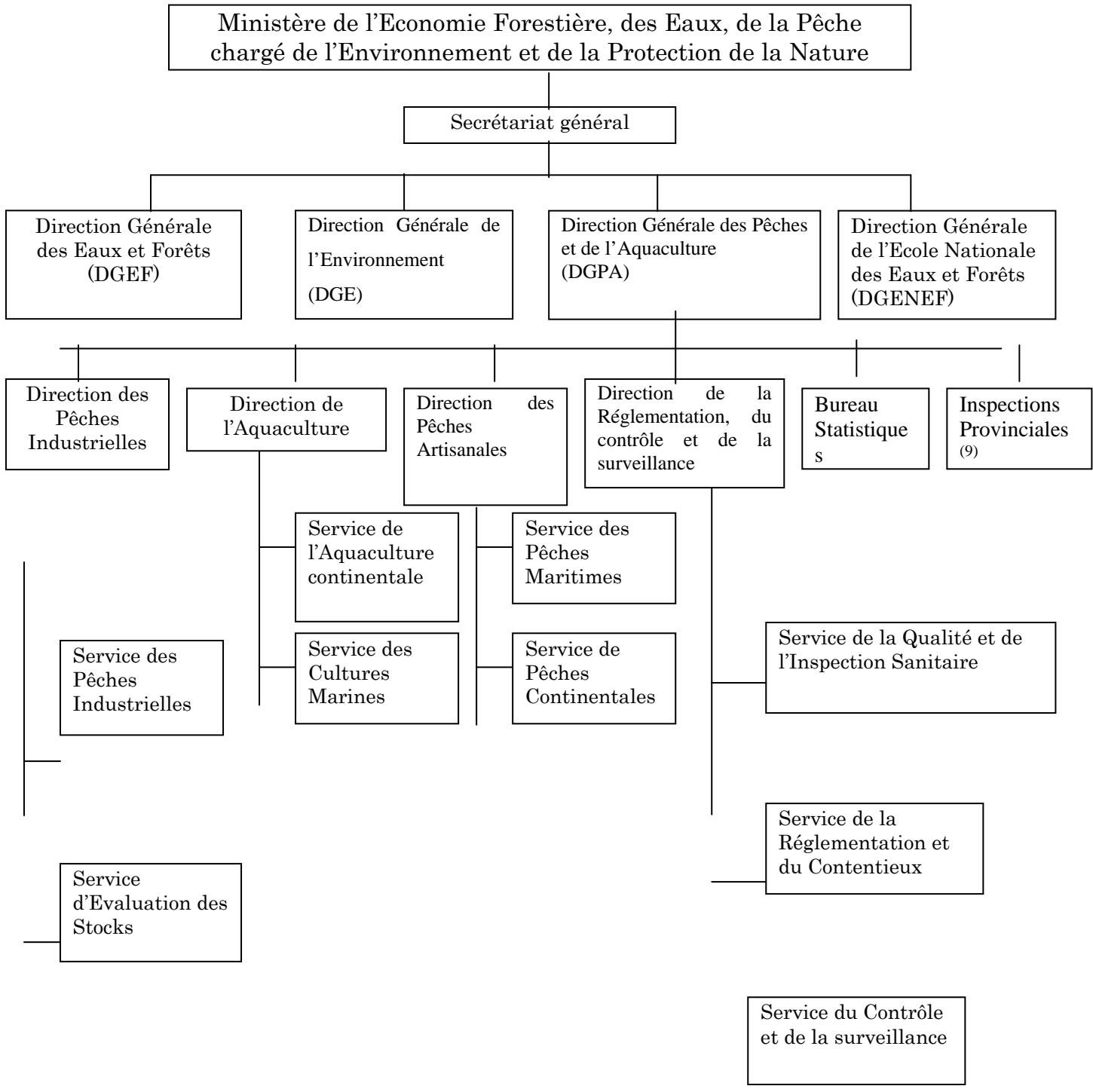
Source : *Le quotidien, l'union Septembre 2007*

Cette photographie nous présente l'état des routes en saison des pluies, qui généralement commence en Septembre et se termine en Juin. Elle est entrecoupée d'une petite saison sèche allant de mi-décembre à mi-janvier.

Ce camion qui transporte des denrées alimentaires, n'est pas sûr d'arriver à destination compte tenu de l'état de la route. Cette situation constitue l'une des difficultés majeures, que les transporteurs des produits de la pêche rencontrent souvent en voulant approvisionner les marchés provinciaux et locaux.

**ANNEXE X :**

Organigramme de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture



**Source :** Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture

## **THEME**

## **LA POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE AU GABON : CONTRIBUTION DES PRODUITS DE LA PECHE**

**Nom du candidat :** Henriette OSSOUCAH OGANDAGA

**Nature du document** : Mémoire de fin d'études pour l'obtention du

## Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Pêche et Aquaculture

**Soutenu le :** 11 Avril 2008

## **Devant la commission d'examen :**

**Président : M. Omar Thiom THIAW Professeur, FST-IUPA/UCAD**

**Membres :** MM. Joachim DIATTA Enseignant, IUPA/UCAD

Malang SEYDI Professeur, EISMV-IUPA/UCAD

Niokhor DIOUF Enseignant chercheur, IUPA/UCAD

## **RESUME :**

Dans le cadre de la formation pour l'obtention du DESS à l'IUPA, nous avons réalisé ce mémoire à partir des travaux de recherches menés en 2007, et portant sur la contribution des produits de la pêche dans la politique de sécurité alimentaire au Gabon.

L'objectif de cette étude est de faire l'état des lieux et d'analyser les composantes de la sécurité alimentaire, autrement dit, la disponibilité, la stabilité des approvisionnements et l'accès aux produits de la pêche. Elle permet de faire des propositions aux décideurs pour une prise en compte des problèmes inhérents à ce domaine et dont les solutions pourront apporter des améliorations dans la distribution et la consommation des produits de la pêche.

Par ailleurs, nous avons utilisé la méthode rétrospective et la méthode prospective afin d'obtenir le maximum d'informations portant sur les domaines de la sécurité alimentaire et de la pêche. Aussi, nous avons administré un questionnaire basé sur des fiches d'enquête qui nous ont permis de recueillir les avis des acteurs du domaine des pêches ainsi que ceux des consommateurs.

En termes de résultats, la production nationale en 2006 s'élevait à 41 647,10 tonnes de produits de la pêche, 5122,7 tonnes pour les importations contre des exportations évaluées à 2256,2 tonnes. Sachant que, les besoins réels de la population gabonaise en matière de produits de la pêche, s'élèvent à 60 000 tonnes/an, le Gabon enregistre un déficit dans ce domaine de 10 974 tonnes.

En conclusion, plusieurs recommandations ont été faites à l'endroit des décideurs et des organisations compétentes en vue d'une meilleure prise en compte du secteur des pêches dans l'élaboration des stratégies en matière de sécurité alimentaire.

En dehors des suggestions que nous avons apportées dans nos travaux et dans l'esprit de la recherche scientifique, nous ouvrons des perspectives en la matière afin que quiconque aura les aptitudes puisse compléter cette œuvre modeste.

**Mots clés :**Produits de la pêche, Sécurité alimentaire, Politique, Disponibilité, Stabilité, Accès.

